



HAL
open science

Evolution du paysage urbain de Thaenae (Thyna) à la fin de l'Antiquité : nouvelles données sur le rempart

Nabil Belmabrouk, Michel Bonifay, Solenn de Larminat, Antony Hostein, Salem Mokni, Meriem Sebaï, Manon Arnaud, Mekki Aoudi, Emna Ben Azouz, Samir Ben Hmouda, et al.

► To cite this version:

Nabil Belmabrouk, Michel Bonifay, Solenn de Larminat, Antony Hostein, Salem Mokni, et al.. Evolution du paysage urbain de Thaenae (Thyna) à la fin de l'Antiquité : nouvelles données sur le rempart. *Antiquités Africaines*, 2023, 59 (59), pp.157-189. 10.4000/antaf.6639 . hal-04317443

HAL Id: hal-04317443

<https://hal.science/hal-04317443>

Submitted on 5 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



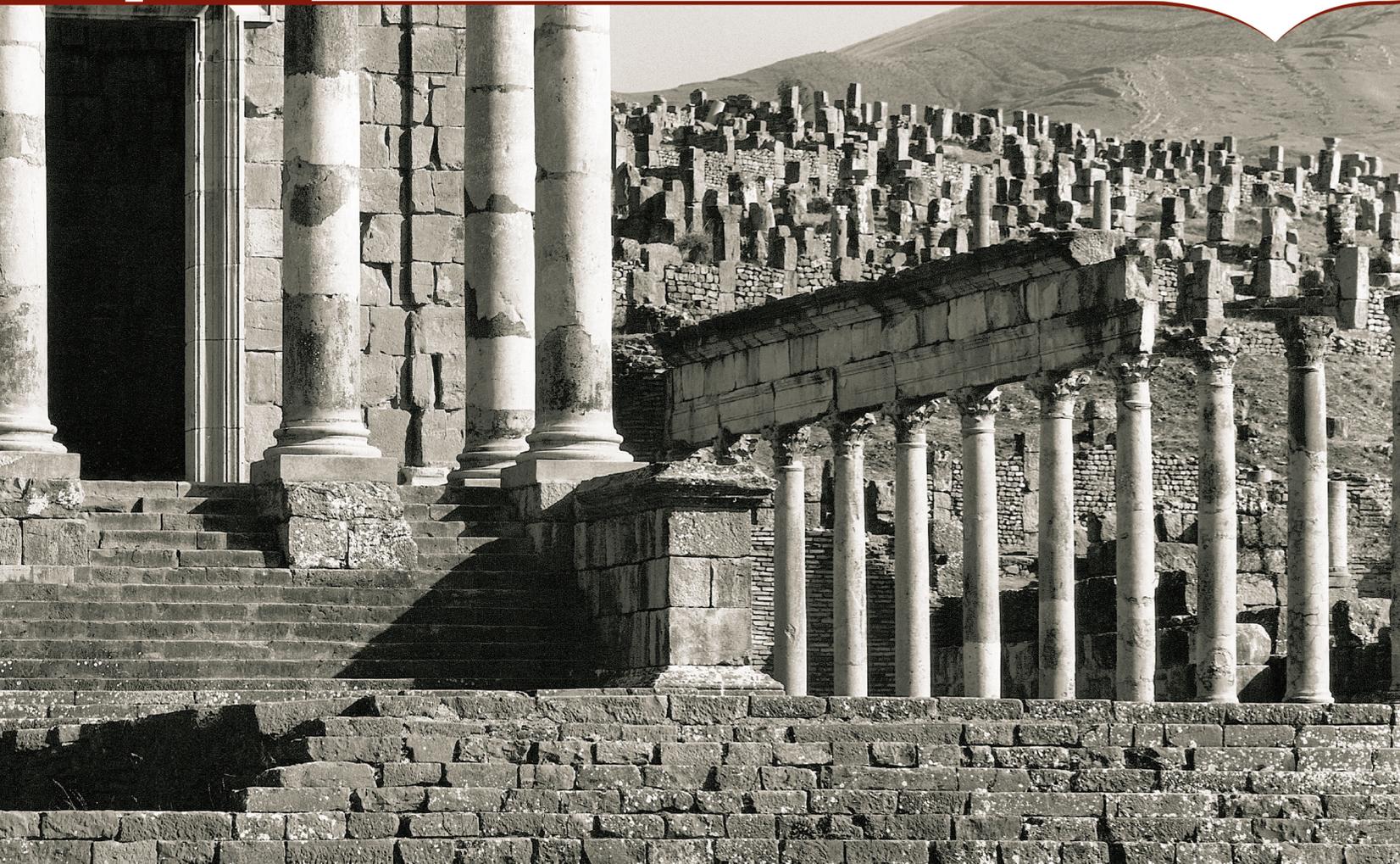
Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

Antiquités africaines

59 | 2023

L'Afrique du Nord
de la protohistoire
à la conquête arabe

CNRS ÉDITIONS



59 | 2023

ANTIQUITÉS AFRICAINES

CNRS **É**DITIONS

ANTIQUITÉS AFRICAINES

L'AFRIQUE DU NORD DE LA PROTOHISTOIRE À LA CONQUÊTE ARABE

Les *Antiquités africaines* publient des études historiques et archéologiques intéressant l'Afrique du Nord depuis la Protohistoire jusqu'à la conquête arabe.

Fondateurs

JEAN LASSUS, MARCEL LE GLAY, MAURICE EUZENNAT, GEORGES SOUVILLE

Directeur de publication

GIULIA BOETTO

Rédactrice en chef

CINZIA VISMARA

Comité de rédaction

AOMAR AKERRAZ, MARIA GIULIA AMADASI GUZZO, FRANÇOIS BARATTE, FATHI BEJAOU, VÉRONIQUE BROUQUIER-REDDÉ, MARIE-BRIGITTE CARRE, MICHÈLE COLTELLONI-TRANNOY, GINETTE DI VITA-ÉVRARD, XAVIER DUPUIS, MOHAMED FARAJ AL FALLOS, TOUFIK HAMOUM, FRÉDÉRIC HURLET, VICTORIA LEITCH, DIRCE MARZOLI, DAVID MATTINGLY, JEAN-PAUL RAYNAL, JEAN-CHRISTOPHE SOURISSEAU, MUSTAFA TURJMAN

Secrétaire de rédaction

ANTONIO MENDES DA SILVA

Les fascicules anciens (jusqu'au numéro 51 de 2015), ainsi que plusieurs volumes de la collection, sont disponibles sur Persée, portail des revues françaises en Sciences humaines et sociales (<https://www.persee.fr/collection/antaf>), tandis que les numéros récents (à partir du numéro 52 de 2016) sont accessibles en texte intégral sur la plateforme d'OpenEdition Journals (<https://journals.openedition.org/antaf>)

© CNRS Éditions, Paris, 2023

15, rue Malebranche – FR-75005 Paris
Tél. : 01 53 10 27 00 – Fax : 01 53 10 27 27
courriel : cnrseditions@cnrseditions.fr
site Internet : <https://www.cnrseditions.fr/>

Revue *Antiquités africaines*

Centre Camille Jullian – MMSH
5 rue du Château de l'Horloge – CS 90412,
FR-13097 Aix-en-Provence Cedex 2 (France)
courriel : contact@antiquitesafricaines.fr
<https://ccj.cnrs.fr/spip.php?rubrique81>

ISBN : 978-2-271-14905-3

ISSN : 0066-4871

En application de la loi du 11 mars 1957, il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement le présent ouvrage, sur quelque support que ce soit, sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie, 20 rue des Grands Augustins, FR-75006 Paris.

Antiquités africaines, 59 | 2023

SOMMAIRE

Brigitte QUILLARD, Les pendentifs porte-amulettes puniques : une mise à jour	5
Yamen SGHAÏER, Céramique inédite d'époque punique de Moknine et de Smirat (Tunisie)	61
Mohamed BEN NEJMA, Le Mausolée de Magdoudech (entre <i>Cillium</i> et <i>Thelepte</i> , Hautes Steppes tunisiennes)	81
Ali CHÉRIF, De <i>Tunes</i> à Tunis : un chapiteau romain avec marque d'atelier réemployé dans la mosquée Al-Kasr de Tunis	109
Michel CHRISTOL, Les milliaires africains et l'histoire impériale au milieu du III ^e siècle de notre ère	119
Claude LEPELLEY, Dans quelle mesure Hadrumète fut-elle une capitale régionale avant le IV ^e siècle ?	131
Marta GONZÁLEZ HERRERO, Testimonios de mujeres con tribu en <i>Sicca Veneria</i> y su <i>pertica</i>	137
DOSSIER « RECHERCHES TUNISO-FRANÇAISES À <i>THAENAE</i> (THYNA), 2017-2022 »	
Ammar OTHMAN, Michel BONIFAY, Solenn DE LARMINAT, Salem MOKNI, Meriem SEBAÏ, Introduction	151
Nabil BELMABROUK, Michel BONIFAY, Solenn DE LARMINAT, Antony HOSTEIN, Salem MOKNI, Meriem SEBAÏ, Manon ARNAUD, Mekki AOUDI, Emna BEN AZOUZ, SAMIR BEN HMOUDA, Sarhane CHÉRIF, Loïc DAMELET, Vincent DUMAS, JEAN-CLAUDE GOLVIN, Olfa HSINI, Marin MAUGER, Marine MAZZEI, Tomoo MUKAÏ, Alejandro QUEVEDO, Rémi RÊVE, Patrick ROSSETTI, Évolution du paysage urbain de <i>Thaenae</i> (Thyna) à la fin de l'antiquité : nouvelles données sur le rempart	157
Solenn DE LARMINAT, Salem MOKNI, Nabil BELMABROUK, Samira AROUS OUSLATI, Paul BAILET, Michel BONIFAY, Daniel BORSCHNECK, Carine CENZON-SALVAYRE, Loïc DAMELET, Danièle FOY, Antony HOSTEIN, Véronique MATTERNE, Rémi RÊVE, Patrick ROSSETTI, Aurore VAL, Oumaima ZAIBI, Archéologie funéraire à <i>Thaenae</i> (Thyna) : nouvelles données sur le « mausolée Fendri »	191
Danièle FOY, Oumaima ZAIBI, Les verres des nécropoles de <i>Thaenae</i> découverts aux XIX ^e et XX ^e siècles	237

ÉVOLUTION DU PAYSAGE URBAIN DE *THAENAE* (*THYNA*) À LA FIN DE L'ANTIQUITÉ : NOUVELLES DONNÉES SUR LE REMPART

NABIL BELMABROUK, MICHEL BONIFAY, SOLENN DE LARMINAT, ANTONY HOSTEIN,
SALEM MOKNI, MERIEM SEBAÏ, MANON ARNAUD, MEKKI AOUDI, EMNA BEN AZOUZ,
SAMIR BEN HMOUDA, SARHANE CHÉRIF, LOÏC DAMELET, VINCENT DUMAS,
JEAN-CLAUDE GOLVIN, OLFA HSINI, MARIN MAUGER, MARINE MAZZEI, TOMOO MUKAÏ,
ALEJANDRO QUEVEDO, RÉMI RÊVE, PATRICK ROSSETTI *

Mots-clés : *Thaenae*, évolution urbaine, rempart, espaces funéraires, ateliers d'amphores, stratigraphie, chronologie, monnaies, céramiques, datation radiocarbone, esquisse architecturale, économie.

Résumé : Dans le cadre du chantier-école archéologique à *Thaenae*, des travaux ont été menés de 2017 à 2022 par une équipe tuniso-française aux abords de la porte de *Tacape* en vue de contribuer à l'étude de l'évolution urbaine de la cité, marquée, dans l'Antiquité tardive, par la construction d'un rempart dont l'emprise est plus vaste que celle de la ville du Haut-Empire. Sur la base d'un croisement des données de terrain et de laboratoire (monnaies, céramiques et radiocarbone), il est démontré que ce mur d'enceinte est édifié dans la première moitié du IV^e s. (peut-être dès son premier quart) aux dépens des espaces funéraires et des ateliers artisanaux qui se trouvent dès lors déplacés à l'extérieur du nouveau mur. Le caractère monumental de ce rempart et le soin apporté à sa construction plaident en faveur d'une opération de prestige témoignant de la vitalité économique et politique de la cité de *Thaenae* dans les années qui précèdent ou suivent l'avènement de la dynastie constantinienne.

Keywords: *Thaenae*, urban evolution, city wall, funerary spaces, amphoras workshops, stratigraphy, chronology, coins, ceramics, radiocarbon dating, architectural sketch, economy.

Abstract: Within the framework of the *Thaenae* archaeological field-school, excavations were carried out from 2017 to 2022 by a Tunisian-French team in the vicinity of the *Tacape* Gate in order to contribute to the study of the urban evolution of the city, marked, in Late Antiquity, by the construction of a wall whose area is larger than that of the Early Imperial city. On the basis of cross-referenced field and laboratory data (coins, ceramics and radiocarbon), it has been shown that this wall was built in the first half of the 4th century (perhaps as early as the first quarter of the century) by including the funerary spaces and craft workshops, which were then moved outside the new wall. The monumental character of this wall and the care taken in its construction argue in favour of a prestigious operation testifying to the economic and political vitality of the city of *Thaenae* in the years preceding or following the advent of the Constantinian dynasty.

كلمات مفاتيح : طينة، التطور الحضري، الأسوار، المقابر، ورشات الفخار، تراصف الطبقات الأثرية، (التسلسل) التحقيب الزمني، النقود، الخزف، التأريخ بالكربون المشع، إعادة التشكيل المعماري، الاقتصاد.

التلخيص : في إطار مشروع الدراسات العلمية و الدورات التكوينية بالموقع الأثري بطينة، أجرى فريق تونسي فرنسي حفريات أثرية من 2017 إلى 2022 بالقرب من باب تاكاباس (Porte de *Tacape*) بهدف دراسة تطور المشهد الحضري للمدينة، الذي تميز في الفترة المتأخرة بتشييد سور يغطي مساحة أكبر بكثير من مساحة المدينة في العهد الإمبراطوري المبكر. وقد مكّنت المعطيات الميدانية والمخبرية (العملات المعدنية والخزف والكربون المشع) من ترجيح تاريخ النصف الأول من القرن الرابع وربما الربع الأول منه لبناء السور على حساب مساحات جنازية وورشات حرفية انتقلت لاحقاً خارجه. وتشهد ضخامة السور ودقة بنائه على الحيوية الاقتصادية والسياسية لمدينة طينة في السنوات التي سبقت أو تلت سيطرة أسرة الإمبراطور قسطنطين على الحكم.

La ville romaine de *Thaenae* subit dans l'Antiquité tardive une transformation spectaculaire de son paysage urbain. En effet, à une date que cet article se propose de préciser, elle se dote d'une enceinte dont le périmètre est plus étendu que celui de la ville du Haut-Empire, englobant ainsi une partie des nécropoles et des ateliers artisanaux suburbains. Ce cas de figure est assez exceptionnel pour l'ensemble de la Méditerranée occidentale où les remparts tardifs réduisent généralement l'espace urbain et laissent en dehors la cité des morts. Dès lors, il convient de se demander

si l'édification de ce mur d'enceinte répond simplement à des considérations sécuritaires et/ou si les conditions politiques générales ou le développement économique de la ville de *Thaenae* et plus largement de la région de Byzacène méridionale peuvent expliquer cette extension du tissu urbain et sa monumentalisation. L'analyse de l'évolution du paysage de la ville antique de *Thaenae* prend ainsi une valeur paradigmatique pour l'étude du développement urbain et économique de l'Afrique dans l'Antiquité tardive.

Nabil BELMABROUK, Institut National du Patrimoine, Sfax (nabilbelmabrouk023@gmail.com)
 Michel BONIFAY, Aix Marseille Univ, CNRS, CCJ, Aix-en-Provence, France (michel.bonifay@univ-amu.fr)
 Solenn DE LARMINAT, Aix Marseille Univ, CNRS, CCJ, Aix-en-Provence, France (solenn.de-larminat@univ-amu.fr)
 Antony HOSTEIN, École Pratique des Hautes Études-PSL (antony.hostein@ephe.psl.eu)
 Salem MOKNI, Université de Sfax, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, laboratoire LERIC (moknis76@yahoo.fr)
 Meriem SEBAÏ, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne (meriem.sebai-bernard@univ-paris1.fr)
 Manon ARNAUD, Diplômée de master d'Aix Marseille Université (manon.arnaud8@yahoo.com)
 Mekki Aoudi, Université de Sfax, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, laboratoire LERIC (aoudimk@yahoo.fr)
 Emna BEN AZOUZ, Institut National du Patrimoine, Sfax (azouz.emna@yahoo.com)
 Samir BEN HMOUDA, doctorant de l'Université de Sfax, laboratoire LERIC (samirbenahmed66@gmail.com)
 Sarhane CHÉRIF, Université de Sfax, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines (cherifsarhane@gmail.com)
 Loïc DAMELET, Aix Marseille Univ, CNRS, CCJ, Aix-en-Provence, France (loic.damelet@univ-amu.fr)
 Vincent DUMAS, Aix Marseille Univ, CNRS, CCJ, Aix-en-Provence, France (vincent.dumas@univ-amu.fr)
 Jean-Claude GOLVIN, Architecte, directeur de recherche honoraire au CNRS-Université de Bordeaux III Michel de Montaigne Ausonius (jean-claude.golvin@wanadoo.fr)
 Rached HAMDÏ, Institut National du Patrimoine, El Jem (rachedhamdi79@yahoo.fr)
 Olfa HSINI, Docteure en archéologie de l'Université de Tunis (olfahsini82@yahoo.fr)
 Marin MAUGER, Docteur en archéologie de l'Université de Brest (marinmauger@aol.com)
 Marine MAZZEI, Doctorante Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne (Marine.Mazzei@univ-paris1.fr)
 Tomoo MUKAÏ, Aix Marseille Univ, CNRS, CCJ, Aix-en-Provence, France (tomoo.mukai@univ-amu.fr)
 Alejandro QUEVEDO, Universidad Complutense de Madrid, Departamento de Prehistoria, Historia Antigua y Arqueología (aquevedosanchez@gmail.com)
 Rémi RÊVE, Doctorant en cotutelle internationale Aix Marseille Univ, CNRS, CCJ, Aix-en-Provence / Université de Sfax, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, laboratoire LERIC (remi.reve89@gmail.com)
 Patrick ROSSETTI, CIRAM, Département archéologie (patrick.rossetti@ciram-lab.com)

(AH) Antony HOSTEIN
 (AQ) Alejandro QUEVEDO
 (EBA) Emna BEN AZOUZ
 (JCG) Jean-Claude GOLVIN
 (MA) Manon ARNAUD
 (MB) Michel BONIFAY
 (MMg) Marin MAUGER
 (MMz) Marine MAZZEI
 (MS) Meriem SEBAÏ
 (NB) Nabil BELMABROUK
 (OH) Olfa HSINI
 (PR) Patrick ROSSETTI
 (RH) Rached HAMDÏ
 (RR) Rémi RÊVE
 (SBH) Samir BEN HMOUDA
 (SC) Sarhane CHÉRIF
 (SdL) Solenn DE LARMINAT
 (SM) Salem MOKNI
 (TM) Tomoo MUKAÏ

Cette étude a été réalisée dans le cadre du programme tuniso-français Partenariat Hubert Curien-Utique (PHC-Utique 41729XC – code CMCU : 19/G0403) : « Évolution du paysage urbain de *Thaenae* : rempart, espaces funéraires et ateliers d'amphores » porté par A. Othman (Institut National du Patrimoine de Tunisie), S. Mokni (Université de Sfax, laboratoire LERIC), M. Bonifay (Aix Marseille Université/CNRS, CCJ) et M. Sebaï (l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne (ANHIMA)). Elle a bénéficié du soutien des institutions partenaires ainsi que de l'ENIS, l'Institut ARKAIA, le Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France et l'Institut français de Tunisie.

Ont participé à la fouille, dans le cadre du chantier-école archéologique de *Thaenae* : Samira Arous Ouslati, Wided Ben Abdallah, Sabeur Henchiri, Raja Krida, Soufiane Souissi et Nadia Tebai de l'INP de Tunisie ; Walid ben Akacha et Mongi Nasr enseignants-chercheurs à l'Université de Sfax ; les étudiants Mouna Alyani, Mabrouka Ben Abdallah, Khaoula Ben Ammar, Lassaad Ben Fraj, Houda Ben Hamida, Hajjer Ben Khadra, Zeineb Ben Rbah, Majed Ben Salah, Chiraz Bousnina, Nesrine Bouzid, Zeineb Dhifaoui, Khaoula Farhani, Warda Fateh, Oumayma Felhi, Heni Gargouri, Thabet Ghabri, Khouloud Ghram, Aïda Ghrandi, Inès Hammami, Mabrouk Jridi, Mohamed Kamoun, Bilal Khelifi, Samir Korchani, Mejda Layouni, Hèla Mabrouk, Salma Marzouk, Omar Saddoud, Noamen Trabelsi, Mayara Zaatour et Oumayma Zaïbi de l'Université de Sfax ; Abdeltaweb Abdelawi de l'Université de Kairouan ; Mahdi Arfa de l'Université de la Manouba ; Kamar Delly de l'Université de Sousse ; Amel Bouder de l'Université d'Alger ; Solène Chevallier, Salim El Khezraji, Sakine Kaya, Lucas Bonjour et Myriam El Medini d'Aix-Marseille Université ; Samy Bouguenna, Charles Clément, Lucie Garcia, Jérôme Grimonpont, Cassandre Lionnais, Nina Marriagy-Fleury, Léa Msica, Julie Petit et Elena Rüdiger de l'Université Paris 1. Nous tenons également à exprimer toute notre gratitude et notre amitié aux ouvriers de l'INP Boukthir Chermi, Hakim Sallemi, Naceur Amri et Walid Bahri pour leur aide constante.

Enfin, les auteurs remercient les deux rapporteurs du comité de rédaction pour leurs observations pertinentes qui ont permis d'améliorer considérablement cet article.

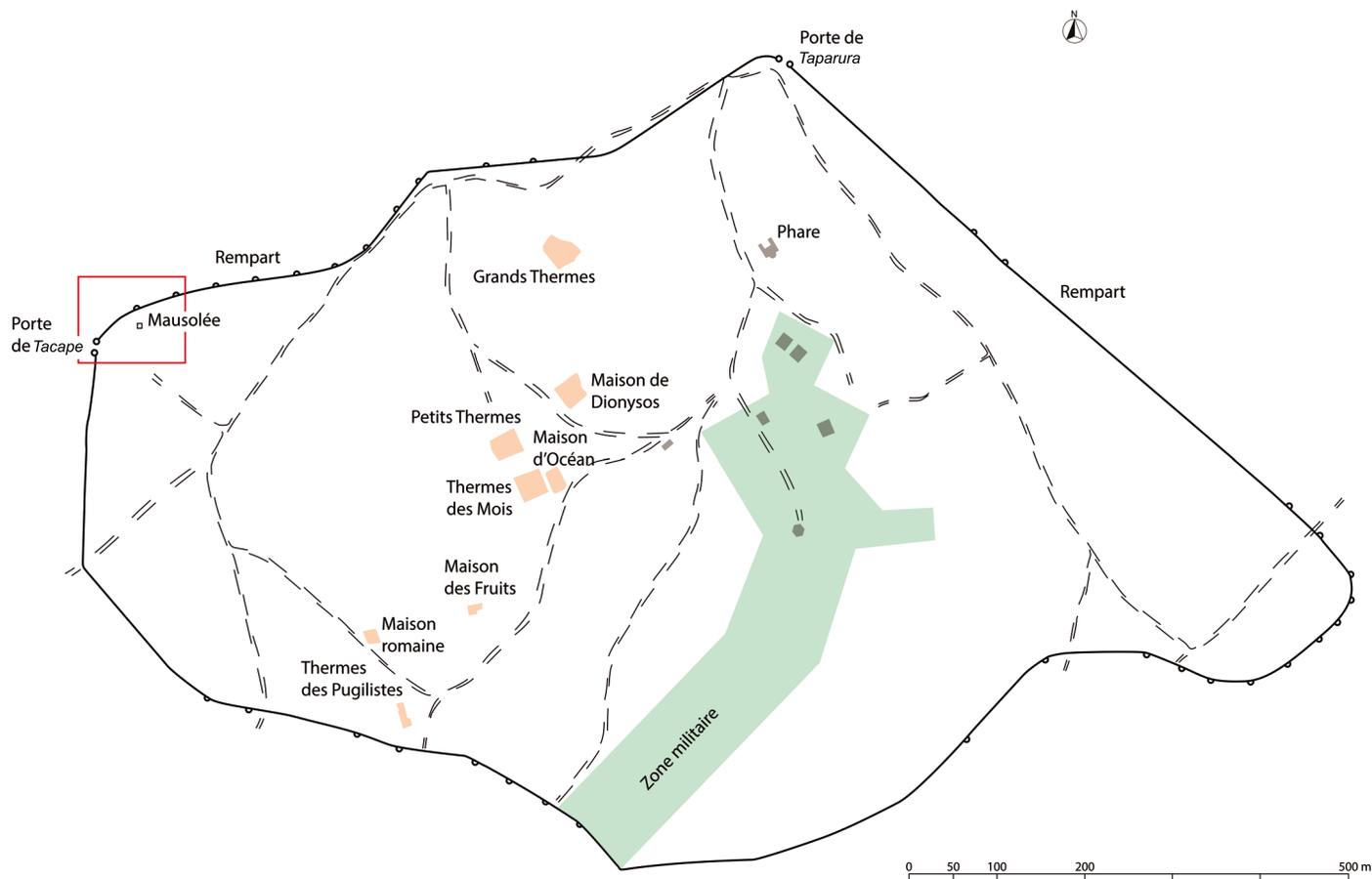


Fig. 1 : *Thaenae*. Plan du site et tracé du rempart (relevé INP/DAO R. Rêve).

1. PROBLÉMATIQUE ET PROJET DE RECHERCHE

1.1. PROBLÉMATIQUE

Nombreux, depuis Victor Guérin¹ et Charles Tissot², ont été les visiteurs du site impressionnés par le caractère monumental des vestiges de ce rempart. « C'est cet ensemble imposant d'architecture militaire qui frappe le plus lorsqu'on arrive sur le site de Thina »³. De fait, bien que presque complètement arasé, le mur d'enceinte de *Thaenae* est aujourd'hui encore parfaitement lisible sur les images satellitaires, tout comme sur le terrain (fig. 1). Large de 2,00 m en moyenne, soigneusement construit, il se développe sur près de 3,7 km de longueur, avec un tracé irrégulier, rectiligne uniquement sur sa face nord-est, doté de 84 tours semi-circulaires saillantes régulièrement espacées (tous les quarante mètres environ), délimitant un espace *intra-muros* d'environ 80 ha. Trois ou quatre portes sont signalées selon

les auteurs⁴ mais seulement deux sont encore visibles : la porte dite de *Taparura* au nord-est et la porte dite de *Tacape* au nord-ouest. Sommairement dégagé en 1947-1948⁵, ce rempart reste encore à étudier en détail.

La datation de ce mur a été longtemps controversée. Louis Poinssot avait suggéré de le placer à l'époque byzantine⁶, tandis qu'Adolf Schulten le pensait construit au III^e ou IV^e s. pour protéger la ville contre les « raids berbères »⁷ et que Mohamed Fendri l'attribuait au IV^e s. pour les mêmes raisons⁸. Deux arguments cependant permettaient d'orienter la chronologie, le premier reposant sur les nécropoles et le second sur les ateliers d'amphores. On constatait tout d'abord que cette enceinte avait été construite aux dépens de la nécropole nord, indiquant, selon certains auteurs⁹, une date postérieure au milieu du III^e s. Ensuite,

¹ GUÉRIN 1862, p. 177 : « (...) on distingue les traces d'un mur très-épais et très-bien construit, qu'on reconnaît aussitôt pour avoir été le mur d'enceinte de la ville proprement dite. Quoiqu'il ait été rasé complètement en beaucoup d'endroits, on peut le suivre, à quelques pans encore debout, pendant un espace assez considérable, et l'enceinte qu'il délimitait devait avoir plus de trois kilomètres de circonférence ».

² TISSOT 1888, p. 190 : « Le périmètre de la ville proprement dite, encore dessiné par les restes d'un mur d'enceinte très épais et très régulièrement construit, est d'environ deux milles romains ».

³ THIRION 1958, p. 209.

⁴ Le doute subsiste sur le nombre de portes qui donnaient sur la mer, au sud, car le rempart est peu dégagé dans cette zone : une au sud-est selon Barrier et Benson (1908, p. 23 et pl. IV) et E. Fortier et E. Malahar (1910, pl. XVIII), une au sud-ouest selon A. Carrée (1969, p. 66, pl. II) d'après une photographie aérienne mais deux portes en 1892 selon L'Espinasse-Langeac (1892, p. 140).

⁵ PICARD 1946-1949, p. 305-306.

⁶ POINSSOT 1936, p. 35.

⁷ SCHULTEN 1909, p. 205.

⁸ D'après A. Carrée (1969, p. 67).

⁹ CARRÉE 1969, p. 67 : « La tour orientale de la porte de *Taparura* est construite sur les restes d'un mausolée détruit. Il est donc probable que ces remparts n'ont pas été construits avant la fin du III^e siècle ».

les prospections menées sur le site avaient permis de distinguer deux catégories d'ateliers d'amphores : d'après la typologie, les premiers, situés à l'intérieur des murs, cessent de fonctionner dans la deuxième moitié du III^e s., tandis que les seconds, à l'extérieur des murs, sont actifs au IV^e s.¹⁰. Ces deux arguments semblaient donc imposer une fourchette comprise entre la deuxième moitié du III^e s. et le milieu du IV^e s. comme hypothèse de travail.

C'est cette problématique de la datation du rempart et de son lien avec les nécropoles et les ateliers d'amphores qui a motivé la localisation des recherches entreprises en 2017. Le choix s'est porté sur la porte nord-ouest, dite de *Tacape*, où il était possible de mettre en relation plusieurs éléments déjà partiellement dégagés : la porte elle-même, flanquée de ses deux tours, un tronçon de courtine compris entre la porte et la première tour située au nord-est de cette dernière, et un enclos funéraire avec un mausolée et plusieurs tombes à caisson, auxquels s'ajoutaient les traces visibles en surface de deux ateliers d'amphores.

1.2. PROJET DE RECHERCHE

Le terrain concerné par ces recherches prend grossièrement la forme d'un triangle rectangle dont la base serait constituée par le tracé de la voie est-ouest débouchant par la porte de *Tacape*, son hypoténuse par le tronçon de courtine courant entre cette porte et la première tour vers l'est du rempart, et sa hauteur par une limite conventionnelle nord-sud reliant la face est de cette tour à la voie. Deux monticules cendreux jonchés de tessons (tells F1 et F20), correspondant probablement à des ateliers d'amphores, se dressent hors de ces limites, à l'est et au sud-est (fig. 2).

Quatre secteurs de fouille ont été délimités sur ce terrain, dans deux zones différentes, l'une à l'extrémité ouest (secteur 1) et l'autre au nord-est (secteurs 2, 3 et 4) :

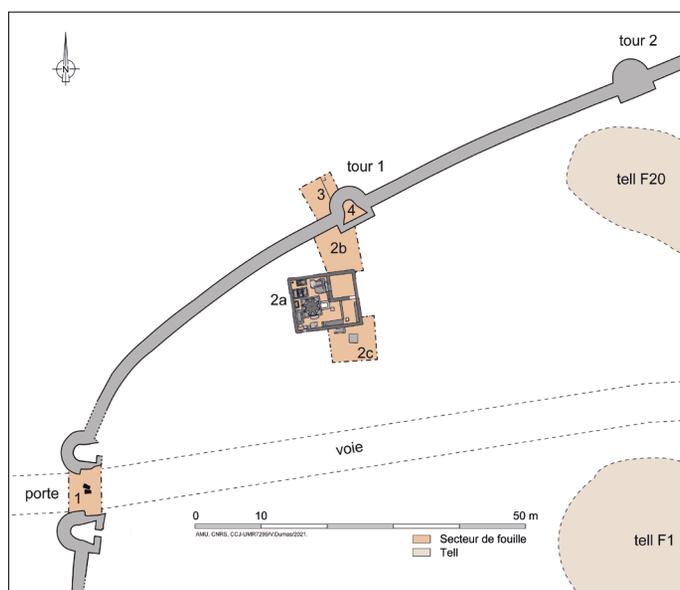


Fig. 2 : *Thanae*. Plan de masse des zones étudiées (V. Dumas, CNRS-CCJ).

– Le secteur 1 (fig. 3) occupe l'emplacement de la porte de *Tacape*, avec un sondage transversal de 7,30 m sur 5,40 m destiné à appréhender l'architecture de la porte et la stratigraphie des niveaux de circulation. Ce secteur a été perturbé par les dégagements anciens qui ont mis au jour puis redressé les deux pierres de seuil dont l'une remploie une inscription honorifique de la fin du II^e s., anciennement signalée et récemment publiée¹¹.

– Les secteurs 2, 3 et 4 (fig. 4), situés à l'angle nord-est du terrain de recherche, constituent un transect long de 28 m, prenant en écharpe le rempart selon un axe sud-nord :

– Au sud, le secteur 2A est délimité par les quatre murs d'un enclos funéraire de 10,30 m sur 8,40 m, anciennement dégagé, dont l'espace principal, ouvert, abrite un mausolée et des tombes maçonnées.

– Le secteur 2B (6,90 m × 6,30 m) relie le mur nord de cet enclos funéraire à la face interne du rempart et de sa tour 1.

– Le secteur 3 (5,30 m × 5,20 m) prolonge le secteur 2B vers le nord, à l'extérieur du rempart et de la tour.

– Le secteur 4 correspond à l'intérieur de la tour 1.

– Enfin, mentionnons pour mémoire le sondage 2C, implanté à l'angle sud-est de l'enclos funéraire, à l'extérieur de ce dernier, qui a fait l'objet d'une seule campagne (en 2019).

Alors même que les fouilles dans certains secteurs ne sont pas achevées, il nous a semblé utile de présenter les premiers acquis de cette recherche. Nous insisterons dans cet article sur la stratigraphie du rempart et de la tour 1 (secteurs 2, 3 et 4) qui permet de proposer une date pour la construction du rempart, puis nous exposerons brièvement les résultats obtenus sur la porte de *Tacape* (secteur 1), avant de nous interroger sur son élévation architecturale et sur les raisons de son édification.

(NB, SdL, SM, MS, MB)

2. TRANSECT STRATIGRAPHIQUE SUR LE REMPART (SECTEURS 2-3-4)

2.1. LE REMPART ET LES STRUCTURES ENVIRONNANTES

Ce transect stratigraphique coupe le rempart à l'emplacement de la première tour située au nord-est de la porte de *Tacape*. La section de courtine reliant ces deux tours, de plan légèrement courbe, large de 2,07 m et longue de 52 m, a été nettoyée en 2022 des déblais de fouille du milieu du XX^e s. qui oblitéraient encore par endroit son tracé. Des consolidations d'urgence ont été réalisées par l'INP dans l'attente d'un programme de restauration concerté (fig. 5).

L'observation de ce mur à l'emplacement des secteurs 2B, 3 et 4 montre que la fondation a été coulée en tranchée perdue (un doute subsiste pour la face interne du mur sud de la tour 1), en superposant plusieurs lits de pierres noyées dans le mortier (fig. 6). Au-dessus du ressaut de fondation, qui, selon les endroits, débordé de 15 à 35 cm de part et

¹⁰ BONIFAY 2004, p. 33.

¹¹ PICARD 1946-1949, p. 306; MOKNI 2022.



Fig. 3 : *Thaenae*. Secteur 1 : porte de *Tacape*, vue depuis l'extérieur, vers le sud-est (cliché L. Damelet, CNRS-CCJ, 2021).



Fig. 4 : *Thaenae*. Secteur 2, 3, 4 : rempart et tour 1, enclos funéraire à l'arrière, vue depuis l'extérieur, vers le sud (cliché L. Damelet, CNRS-CCJ, 2021).



Fig. 5 : *Thaenae*. Vue générale du rempart entre la tour 1 et la porte de *Tacape* (cliché S. de Larminat, 2022).



Fig. 6 : *Thaenae*. Secteur 3. Fondations et semelle de la tour 1, face externe (cliché M. Bonifay, 2021).



Fig. 7 : *Thaenae*. Secteur 2B. Vue du parement intérieur du rempart (cliché M. Zaatour, A. Abdelawi, 2022).



Fig. 8 : *Thaenae*. Secteur 3. Traces d'enduit sur le parement extérieur du rempart (cliché M. Bonifay, 2022).

d'autre de l'élévation, la construction utilise des petits moellons de calcaire gréseux aux contours relativement irréguliers (en moyenne 10 à 30 cm de long pour 10 cm de haut). Les joints, lorsque ceux-ci sont conservés, sont soigneusement talochés (fig. 7); ce détail s'observe en particulier sur la partie de l'élévation interne du rempart (2B) qui a été ennoyée rapidement par les remblais de construction de la période 2.1 (voir *infra*). Enfin, le parement externe de la courtine présente les traces lacunaires d'un enduit de chaux très solide, de couleur blanc-jaunâtre, bien visible à 1,20 m à l'ouest de la tour, sur 4 m de longueur (fig. 8).

La tour, de plan semi-circulaire (fig. 9), d'un diamètre externe de 6 m, se projette de 2,50 m en avant de ce dernier et d'1,50 m vers l'arrière en formant un talon rectiligne en décrochement par rapport au parement intérieur de la courtine. On ne distingue aucune rupture de maçonnerie ni à la jonction de la tour avec les tronçons de courtine, ni au contact du mur intérieur. Contrairement aux deux tours qui flanquent la porte de *Tacape*, aucune ouverture n'est ménagée dans ce mur arrière. L'espace interne (fig. 10)



Fig. 9 : *Thaenae*. Secteur 3. Extérieur de la tour 1 et du rempart (cliché M. Mauger, 2018).

adopte un plan grossièrement triangulaire, à extrémité arrondie, qui, dans un premier temps, est resté vide de tout complètement (voir *infra*, période 2.2).

L'examen des vestiges de ce rempart est révélateur du soin apporté à sa construction, visible dans le choix des matériaux et leur mise en œuvre tout autant que dans la régularité de son plan, caractères que l'on observe également dans le secteur de la porte (voir *infra*, sections 4 ; 5.1). (NB, MB, RH, MMg)

À 6 m en arrière de ce rempart, les vestiges d'un enclos funéraire (secteur 2A) (fig. 11) ont été mis au jour concomitamment au dégagement du mur d'enceinte, en 1947. Délimité



Fig. 10 : *Thaenae*. Secteur 4. Intérieur de la tour 1 (cliché L. Damelet, CNRS-CCJ, 2021).



Fig. 11 : *Thaenae*. Vue générale vers le sud de l'enclos funéraire (cliché L. Damelet, CNRS-CCJ, 2021).

par des murs de 2 m de haut, il est constitué de trois parties : l'espace A abrite un mausolée composé d'une rotonde munie de huit niches séparées par des demi-colonnes stucquées et reposant sur un socle de plan carré, autour duquel sont visibles onze tombes à caisson ; l'espace B est muni d'un sol bétonné qui couvre une citerne ; enfin, l'espace C, clos par des murs, dont l'un est muni d'une fenêtre et l'autre d'une porte, correspond à un espace couvert, peut-être par un toit-terrasse. Ce monument funéraire, antérieur au rempart et par la suite englobé dans l'espace urbain par ce dernier, est en cours d'étude¹². (SdL, SC)

On mentionnera enfin les traces d'ateliers de potiers situés en dehors de la zone fouillée et dont les vestiges sont matérialisés par deux tells. Le tell F1, situé à l'intérieur du périmètre du mur tardif, à environ 120 m au sud-est

¹² DE LARMINAT *et alii* 2023, p. 199, fig. 7b et c.



Fig. 12 : *Thaenae*. Ateliers d'amphores, vue du tell F1 (cliché R. Rêve, 2019).

de la porte de *Tacape* (fig. 12), se présente sous la forme d'un monticule cendreux d'environ 1000 m², jonché de tessons de céramiques, parmi lesquels des rebuts de cuisson d'amphores de type Africaine I B. Les prospections géophysiques¹³ ont révélé la présence de structures circulaires pouvant correspondre à des fours. Le tell F20 est également englobé par le rempart tardif, à 10 m au nord du précédent. Comme ce dernier, il apparaît sous la forme d'un monticule d'assez grande taille (environ 900 m²). Il est cependant de nature moins cendreuse et avec moins de mobilier que le tell F1. Parmi les rebuts de cuisson, domine la céramique architecturale (briques et tubes de voûte). Avec ces deux tells nous sommes probablement en présence, avec plus de certitude pour F1 que pour F20, de vestiges d'ateliers de potiers actifs au III^e s. Ils sont également en cours d'étude¹⁴. (RR)

2.2. STRATIGRAPHIE

La synthèse des observations réalisées dans les secteurs de fouille 2B, 3 et 4 permet de regrouper la stratigraphie en six périodes (fig. 22) que nous présenterons dans leur succession chronologique¹⁵.

2.2.1. PÉRIODE 1 : NÉCROPOLE

Les niveaux les plus anciens atteints par la fouille correspondent aux sols d'utilisation de la nécropole (phase 1) et à leur colmatage (phase 2).

¹³ Menées en collaboration avec Pierre-Etienne Mathé (Aix Marseille Univ, CNRS, IRD, INRAE, CEREGE, Aix-en-Provence, France) et Emna Ben Azouz (Institut National du Patrimoine, Sfax, Tunisie).

¹⁴ Par Rémi Rêve, dans le cadre d'une thèse en cotutelle internationale entre l'Université de Sfax et Aix-Marseille Université et du programme tuniso-français Partenariat Hubert Curien-Utique (PHC-Utique 41729XC) : « Évolution du paysage urbain de *Thaenae* : rempart, espaces funéraires et ateliers d'amphores ».

¹⁵ En distinguant autant que possible les données brutes (en petits caractères) de leur interprétation (taille normale de caractères). Les cotes altimétriques relatives sont données en centimètres, à partir du point zéro conventionnel établi pour le chantier.

PHASE 1 : SOLS D'UTILISATION DE LA NÉCROPOLE



Fig. 13 : *Thaenae*. Période 1, phase 1 (secteur 4, tombe 4039) (cliché S. de Larminat, 2022).

À l'issue de la campagne 2022, le niveau d'utilisation de la nécropole a été atteint à l'extérieur du rempart et sous la tour 1 (secteurs 3, 4 et pas encore dans le 2B). Il se compose d'une stratification compacte, sur à peine plus de 10 cm d'épaisseur, de plusieurs sols argileux de couleur grise (3025, 3026, 3027, 3208, 3030, 4041), jonchés de tessons et d'objets complets en céramique. Ces sols sont en contact avec trois tombes à caisson, deux parfaitement conservées, l'une (3032) dans le secteur 3 (établie à partir du sol 3029), l'autre (4039) dans le secteur 4 (cette dernière enrobée de manière très spectaculaire dans la fondation de la tour 1) (fig. 13) et une troisième attenante (4040), très arasée. Le mobilier recueilli sur ces sols se compose de céramique sigillée C (un plat Hayes 50A complet au contact de la tombe 4039), de céramique culinaire (un couvercle Hayes 196 complet dans le secteur 3), de fragments de lampes et de céramique commune, dont une grande jatte présentant des restes de chaux à l'intérieur.

Ces vestiges apportent la preuve que la construction du rempart s'est faite aux dépens de la nécropole septentrionale. À l'extérieur du rempart, le sol le plus récent (3025) de l'espace funéraire culmine à la cote -245, c'est-à-dire à seulement 10 cm en contrebas du sol en béton de tuileau de l'espace C de l'enclos funéraire (secteur 2A), situé 12 m plus au sud, ce qui indique vraisemblablement une utilisation synchrone des espaces funéraires, du sud au nord. Cette nécropole frappe par son bon état de conservation (fig. 13) : enduits intacts des tombes à caisson 3032 et 4039, céramiques complètes sur les sols 3030 et 4041, à côté des tessons d'un vase ayant peut-être servi à (ré)enduire la tombe 3032. L'ensemble de ce mobilier date de la seconde moitié du III^e s. (voir *infra*, section 3.2.1).

PHASE 2 : COLMATAGE DE LA NÉCROPOLE

Les sols de la phase 1 et les tombes à caisson sont entièrement recouverts par une couche d'argile compacte (3013 = 3017 = 4037) épaisse de 50 à 60 cm, de couleur marron verdâtre, pratiquement sans mobilier inclus. Ainsi, dans le secteur 3, on a dénombré moins d'une cinquantaine de petits tessons pour près de 3 m³ de

sédiments, au sein desquels figure toutefois un bol en céramique sigillée C (Hayes 44), émiétté par la pression de l'argile mais complet. La surface de cette couche d'argile est surmontée par une couche de pierres et de gravats, de couleur orangée, qui a été reconnue dans les trois secteurs (3006 = 3011, 4029, 2078).

La bonne conservation des niveaux de la phase 1 en incombe à une épaisse couche d'argile compacte (fig. 14) qui, en se déposant, a scellé la nécropole dans son état de la deuxième moitié du III^e s. Sous réserve d'un complément d'expertise géomorphologique à venir, cette couche, presque stérile en mobilier archéologique, présente toutes les caractéristiques d'un dépôt d'origine naturelle¹⁶. On pourrait penser, à titre d'hypothèse de travail, aux effets d'une crue de l'oued Agareb qui débouche au nord-est de la ville. Le bol Hayes 44 complet en sigillée africaine C, datable du III^e s., retrouvé à mi-hauteur du comblement, pourrait provenir de la nécropole, après avoir été emporté par cette coulée. On ignore si les gravats en surface de l'argile ont été ou non volontairement déposés pour assainir le terrain mais, dans tous les cas, c'est à partir de cette couche, à la cote -160/-170, que le rempart va être construit.

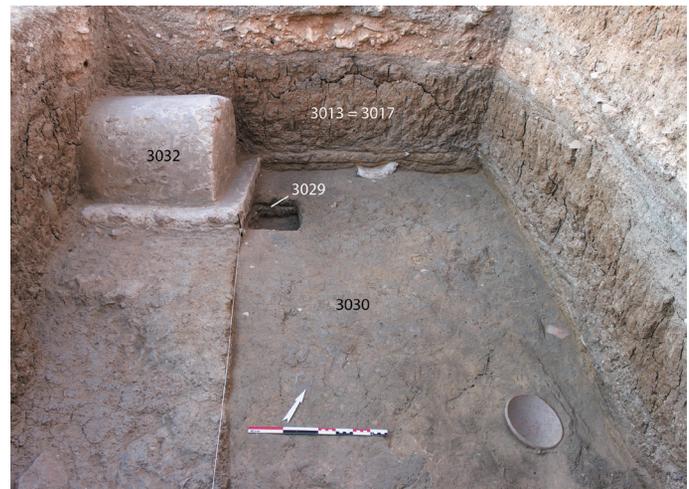


Fig. 14 : *Thaenae*. Période 1, phase 2. Vue en coupe de la couche d'argile à l'extérieur de la tour 1 (secteur 3, apport naturel 3013 = 3017) (cliché M. Bonifay, 2021).

2.2.2. PÉRIODE 2 : ÉDIFICATION DU REMPART

Il semble que la construction du rempart ait eu lieu en deux temps : édification de la tour et de la courtine (phase 1), puis comblement de la tour (phase 2).

PHASE 1 : CONSTRUCTION DE LA TOUR 1 ET DE LA COURTINE

Dans les secteurs 3 et 4, le niveau de construction du rempart est marqué par la semelle de fondation débordante qui coupe la couche de gravats orangée (3006 = 3011 = 4029 = 2078) déjà mentionnée. En effet, comme indiqué plus haut (à l'exception peut-être d'une partie du mur sud de la tour), les fondations du rempart ont été réalisées en tranchée perdue. La fouille de la

¹⁶ Expertise préliminaire réalisée lors de la campagne 2022 par M. Mohamed Kamoun (GEOGLOB, Université de Sfax, Faculté des Sciences).

couche d'argile de la période 1.2 permet cependant d'observer ces fondations, constituées de lits superposés de pierres et de mortier jetés dans la tranchée. À 1,00 m de profondeur (à partir de la semelle débordante), la base de ces fondations n'est toujours pas atteinte.

Dans le secteur 2B, en revanche, on observe une épaisse stratification liée à la construction du rempart. Le niveau le plus profond fouillé laisse apparaître un affleurement de la couche de gravats orangée (2078), à la même cote qu'à l'extérieur du rempart et dans la tour 1, et une série de sols tassés, de composition argilo-sableuse (2087 = 2093, 2077, 2066), portant des traces de foyers et des aménagements sommaires (grande pierre posée à plat). Prenant appui sur ce dernier sol, une succession de couches sableuses et de couches argileuses (2068, 2075, 2076, 2079), certaines en tous points comparables à la couche d'argile qui enserme les tombes de la période 1.2, s'adosse en talus contre le mur nord de l'enclos funéraire, ne laissant subsister qu'une étroite bande horizontale de sol le long de la fondation du rempart. Enfin, sur la pente nord de ce talus se déposent de nouvelles couches argilo-sableuses en fort pendage sud-nord (2058, 2060, 2063) qui finissent de colmater l'espace et rattrapent le niveau supérieur du talus. Le matériel le plus récent récolté dans ces couches de déblais et de remblais est composé de tessons de sigillée africaine C/E où la forme Hayes 58A est représentée de manière presque exclusive, ainsi que de quelques fragments d'amphores africaines Keay 25.1 et de lampes de tradition antique à anse pleine.

La construction du rempart de *Thaenae* a nécessité le creusement d'une imposante tranchée de fondation large de plus de 2,00 m, générant au minimum 2 à 3 m³ de déblais par mètre linéaire, sans doute en réalité une fois et demie ou deux fois plus¹⁷. Si l'on en juge par la stratigraphie, ces déblais ont été, en partie au moins, étalés à l'intérieur de la ville et piétinés au cours du chantier (2068, 2075, 2076, 2079) (fig. 15). L'ensemble de ces couches contient d'une part des éléments visiblement arrachés à la nécropole sous-jacente par le creusement de la tranchée (briques, enduits peints, lampe complète, céramiques communes enduites de chaux), d'autre part de nombreux déchets de taille, liés à la construction du rempart. Le matériel céramique le plus tardif pourrait dater du premier tiers du IV^e s. (voir *infra*, section 3.2.2).

PHASE 2 : COMBLEMENT DE LA TOUR

L'interface (état 2A) entre le niveau de fondation du rempart (couche de gravats orangée 4007 = 4029) et le comblement supérieur de la tour (4003-4006 = 4013) est marquée par deux abondants dépôts de faune (4027 = 4028 puis 4009, 4017, 4018) séparés par un ensemble de couches sableuses de faible épaisseur (4014 = 4016, 4024, 4021 = 4022, 4023 = 4025). Leur fouille s'est révélée extrêmement spectaculaire, avec des espèces variées



Fig. 15 : *Thaenae*. Période 2, phase 1. Sol de construction du rempart et talus de déblais de la tranchée de fondation du côté interne (secteur 2B, sol 2066 et remblai 2048) (cliché R. Hamdi, M. Bonifay, 2021).

(équidés, suidés, caprinés, canidés et même poisson)¹⁸, pour la plupart fragmentaires mais présentant de nombreuses connexions anatomiques. Cette interface est recouverte par une mince couche argileuse (4015 = 4020).

Le comblement supérieur de la tour (état 2B) est constitué d'un remblai homogène argilo-sableux beige clair (4003-4006 = 4013), sans trace évidente de pendage des couches pouvant indiquer le sens du comblement, épais de près de 2,00 m, contenant de nombreuses pierres, fragments de céramiques architecturales et tessons de poterie. Ces derniers comprennent des résidus (datables entre l'époque punique et le III^e s. apr. J.-C.), auxquels s'ajoutent des éléments attribuables au IV^e s. (sigillée C/E Hayes 58A et C3 Hayes 53A).

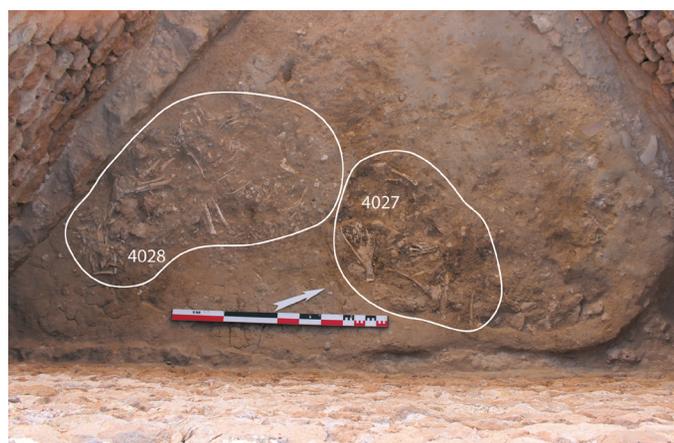


Fig. 16 : *Thaenae*. Période 2, état 2A. Dépôt de restes fauniques dans la tour 1 (secteur 4, dépôts 4027 et 4028) (cliché E. Ben Azouz, M. Arnaud, 2021).

¹⁷ Soit, reporté sur les 3 700 m de son développement, un minimum de 11 100 m³ de déblais.

¹⁸ Étude en cours.



Fig. 17 : *Thaenae*. Période 2, état 2B. Remblai dans la tour 1 (secteur 4, remblai 4003-4006) (cliché N. Belmabrouk, T. Mukai, 2018).

Ces données de fouille semblent indiquer que la tour 1 n'a pas été immédiatement remblayée après sa construction. La présence de carcasses d'animaux abandonnées sur le sol de fondation (fig. 16) et le dépôt de couches sableuses, peut-être issues de l'érosion éolienne, pourraient laisser penser à un certain décalage chronologique¹⁹, également attesté dans le matériel contenu dans ce remblai (fig. 17) : milieu du IV^e s. au plus tôt alors que les céramiques retrouvées dans les niveaux de fondation du rempart (phase 1) permettent difficilement de dépasser le premier tiers du IV^e s. (voir *infra*, section 3.2.2).

2.2.3. PÉRIODE 3 : CIRCULATION ET ACTIVITÉS DE PART ET D'AUTRE DU REMPART

Postérieurement à la construction du rempart, la stratigraphie est clairement différenciée de part et d'autre de ce dernier.

INTRA-MVROS

À l'intérieur du rempart, l'espace compris entre ce dernier et l'enclos funéraire est occupé, sur 20 à 35 cm d'épaisseur, par une succession de sols de circulation à dominante sableuse, assez réguliers et horizontaux (2050, 2047, 2044, 2041) mais peu organiques et pauvres en mobilier : sigillée africaine C/E et E, céramique culinaire, fragments de lampes.

Ainsi, postérieurement à la construction du rempart, l'espace compris entre ce dernier et l'enclos funéraire, libre de toute nouvelle construction, ne témoigne d'aucune activité particulière. Les sols successifs de circulation (fig. 18) ne semblent pas intensément fréquentés. Le matériel recueilli sur ces sols de passage ne paraît pas dépasser la fin du IV^e ou le début du V^e s. (voir *infra*, section 3.2.3).

EXTRA-MVROS

Au nord du rempart, on n'observe pas d'apport significatif de sédiments. En revanche, l'activité humaine s'y signale par des creusements. On a cru tout d'abord reconnaître la présence d'un



Fig. 18 : *Thaenae*. Période 3, *intra-muros* entre le rempart et le secteur funéraire (secteur 2B, sols 2041 et 2044) (cliché R. Hamdi, M. Bonifay, 2019).

chenal (3021) de dimensions modestes (30 cm de profondeur pour 1,00 m de large), longeant le rempart à 50 cm en avant de la tour 1. La position stratigraphique de ce creusement, comblé de couches limoneuses, n'est toutefois pas tout à fait claire. Ce sont ensuite et surtout des tombes, aménagées dans des fosses orientées est-ouest. Quatre d'entre elles (ex. : fig. 19, tombe 3) ont été fouillées, deux en pleine terre (3016 = T 1 et 3019 = T 2), deux autres protégées par des fragments d'amphores de type Keay 25 (3034 = T 3 et 3056 = T 4). Elles ont livré des squelettes d'enfants ou de jeunes adultes. Un mobilier relativement abondant a été recueilli dans ces creusements et sur les sols de fréquentation de la nécropole, comprenant toujours



Fig. 19 : *Thaenae*. Période 3, *extra-muros*, tombe 3, milieu du IV^e s. – début du V^e s. (secteur 3) (cliché S. de Larminat, 2022).

¹⁹ L'observation du bâti permet toutefois d'écarter l'hypothèse d'une postériorité de construction du mur interne de la tour (voir *supra*, 2.1).

des sigillées C/E de type Hayes 58A, associées à des culinaires B de type Hayes 181D et des amphores d'importation méditerranéenne.

Contrairement à ce qui a été observé à l'intérieur du rempart, l'exhaussement des sols est faible à l'extérieur de l'enceinte. Les traces d'occupation, pour la plupart en négatif, répondent à deux préoccupations : le drainage du terrain et la fonction funéraire renouvelée de ces terrains *extra-muros*, marquée par des sépultures nombreuses mais modestes (fig. 19). Le mobilier, toutefois plus abondant que dans la partie *intra-muros*, s'échelonne des décennies centrales à la fin du IV^e s., voire même au début du siècle suivant (voir *infra*, section 3.2.3).

2.2.4. PÉRIODE 4 : FIN DE L'OCCUPATION ANTIQUE

La fin de l'occupation antique se présente de manière différente à l'intérieur et à l'extérieur des murs.

INTRA-MVROS

Dans le secteur 2B, les sols de la période 3 sont recouverts par une couche charbonneuse (2040) surmontée par une succession de couches de gravats en pendage sud-nord (2026 = 2038) puis à nouveau par une couche charbonneuse (2032).

Ces traces de combustion, peut-être liées à un ou des incendie(s) (fig. 20), et ce dépôt de gravats scellent les niveaux de circulation à l'intérieur des murs. L'induration et l'oxydation de la couche de gravats laissent penser qu'elle a pu rester longtemps à l'air libre. Il semble que son origine soit à rechercher du côté de l'enclos funéraire, vraisemblablement le mur nord sur lequel elle s'appuie, la taille des pierres convenant mieux en outre à cet édifice qu'au rempart. Le niveau charbonneux sous-jacent (2040) pourrait fournir un élément chronologique intéressant (hypothèse à confirmer) : un fragment de sigillée africaine de type Hayes 104A qui, si cette attribution est exacte, indique une datation dans la première moitié du VI^e siècle. Le reste du mobilier date de la première moitié du V^e s. (voir *infra*, section 3.2.4). Ces tessons (V^e ou VI^e s. : à préciser à l'avenir) ont valeur de *terminus post quem* pour la destruction et les traces de feu qui marquent la fin de l'occupation de ce secteur (voir *infra*, section 3.2.4).



Fig. 20 : *Thaenae*. Période 4, *intra-muros*, couche 2040 d'incendie (?) (secteur 2B) (cliché R. Hamdi, M. Bonifay, 2019).

EXTRA-MVROS

Le sol de la nécropole est tout d'abord recouvert de manière lacunaire par une couche cendreuse (3006) puis, tout aussi partiellement, par une couche limoneuse et pierreuse (3007). Enfin, une couche d'argile brune compacte de 40 à 50 cm d'épaisseur (3004) se dépose cette fois uniformément sur l'ensemble du secteur.

Ces importants apports de sédiments marquent la fin de l'occupation antique hors les murs. La couche cendreuse 3006 est le dernier témoin d'activité anthropique. On hésite toutefois à établir une correspondance entre cette couche et celles charbonneuses du secteur 2B. Les couches 3007 et plus encore 3004 sont plus probablement des apports naturels. En particulier, la couche d'argile 3004, tout à fait comparable à celle qui avait scellé la nécropole de la période 1 à la fin du III^e s., témoigne peut-être d'un nouvel épisode d'apport fluvial massif et soudain. Rien, au sein du matériel recueilli dans ces couches, ne permet de dépasser la fin du IV^e s. ou le début du V^e s. (voir *infra*, section 3.2.4).

2.2.5. PÉRIODE 5 : DESTRUCTION DU REMPART ET APPORTS NATURELS

La destruction de l'élévation supérieure du rempart est bien marquée par des couches de pierres en double pendage vers le sud et vers le nord, de part et d'autre du mur (2029 et 3003). La stratigraphie se clôt avec des apports naturels sableux (2024 et 3002) qui recouvrent l'ensemble des structures et leurs couches de destruction.

Il est impossible de déterminer le moment initial et la durée de cette phase de destruction (fig. 21) (voir *infra*, section 3.2.5). Elle n'est pas antérieure au V^e s. ou au VI^e s. (période 4) et a pu être motivée par la récupération de matériaux au Moyen Âge, parallèlement à la construction de la médina de Sfax.



Fig. 21 : *Thaenae*. Période 5, *extra-muros*, couche de démolition du rempart (3003), vue vers l'ouest (secteur 3) (cliché M. Mauger, 2018).

2.2.6. PÉRIODE 6 : FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES ET ÉROSION

Enfin, la dernière phase correspond aux découvertes mais aussi aux perturbations apportées par les excavations archéologiques entreprises à partir du milieu du XX^e siècle.

La plus importante d'entre elles a consisté dans le creusement d'une tranchée de fouille large d'environ un mètre de part et d'autre du rempart (négatifs 2030 et 3001) jusqu'au niveau du ressaut de fondation. Dans le secteur 2B, cette tranchée a vu par la suite sa berme sud s'effondrer (négatif 2035), sans doute en raison d'une trop longue exposition aux intempéries. Cet événement a entraîné une importante perturbation de la stratigraphie à la suite de la chute des pierres (US 2023) de la couche de destruction du rempart au fond de la tranchée de fouille. Un petit sondage (négatif 2032, visible sur la fig. 20) a été entrepris dans les années 1990 entre l'enclos funéraire et le rempart.

(NB, MB, SdL, MA, EBA, SC, OH, RH, MMg, TM)

3. ÉLÉMENTS DE DATATION (SECTEURS 2B-3-4)

3.1. LES MONNAIES

Vingt-trois monnaies ont été découvertes entre 2018 et 2022²⁰. Les fouilles n'ont livré que des espèces mal conservées, en cuivre ou en alliage cuivreux, très frustes, de facture souvent médiocre. Du fait de la salinité du sol, elles portent des marques de corrosion avancée et de cristallisation. On observe souvent à leur surface des inclusions de sable ainsi que des traces difficiles à déterminer mais qui peuvent être interprétées avec beaucoup de prudence comme des restes organiques.

Elles ont toutes été prises en photographie haute définition après un nettoyage sommaire à la brosse et à l'eau déminéralisée. Compte tenu de leur degré prononcé de corrosion, il n'a pas été possible ni nécessaire d'entreprendre une campagne de restauration, sauf pour trois d'entre elles. Pour autant, comme cela est précisé plus loin, ces pièces frustes demeurent exploitables puisque leur module ainsi que leur masse les rattachent dans leur écrasante majorité à des espèces émises entre le dernier tiers du III^e s. et le V^e s. inclus.

Le tableau 1 recense les monnaies découvertes dans les secteurs 2B-3-4²¹.

3.1.1. PÉRIODE 1, PHASE 1 (NÉCROPOLE)

Le sol le plus récent (3025) a livré une des deux monnaies les plus « lourdes » (5,01 g) mises au jour dans les secteurs fouillés depuis 2018. En raison de sa masse, de son épaisseur et de son diamètre, il s'agit probablement d'un semis du Haut-Empire très corrodé, ou éventuellement d'une pièce plus ancienne (par exemple un bronze numide ou carthaginois).

²⁰ Elles sont conservées dans les locaux de l'Inspection régional de l'INP à Sfax, dans le plateau n° 10 du médailleur n° 1.

²¹ On ne tient pas compte dans cet inventaire des monnaies trouvées hors stratigraphie. Manquent également les toutes dernières pièces mises au jour durant la campagne 2022.

3.1.2. PÉRIODE 2, PHASE 1 (CONSTRUCTION DU REMPART)

La monnaie n° 21 provient des remblais de construction du rempart. Sa datation demeure difficile à préciser. Deux hypothèses doivent être envisagées compte tenu de sa masse et de son module : ou bien il s'agit d'une imitation radiée de la fin du III^e s., ou bien d'un *Aes* 4 de la fin du IV^e s. Un *nummus* léger frappé entre 336 et 348 au 1/192^e de livre (1,68 g) n'est pas non plus à exclure, bien que cela paraisse peu probable. Seule l'association avec la céramique peut éventuellement permettre de trancher. Cette dernière fait plutôt pencher pour la première hypothèse (datation de la fin du III^e s.). Le même problème se pose avec la monnaie n° 6 de l'US 1048 (voir *infra*, section 4).

PÉRIODE 2, PHASE 2 (COMBLEMENT DE LA TOUR 1)

2A : INTERFACE

Pesant *c.* 2,40 g pour un diamètre de *c.* 16,9 mm, la monnaie de l'US 4029 (cat. n° 23) peut correspondre, avec beaucoup d'incertitude, au module et poids d'une espèce frappée dans les années 330-336 (un *nummus* des années 330-336 taillé au 1/192^e de livre) ou dans le troisième quart du IV^e s. (un *Aes* 3 au type *Fel Temp Reparat*, dont le poids théorique est de 2,7 g).

2B : REMBLAI

Sur les six monnaies de l'US 4003, deux (cat. nos 12 et 15) peuvent correspondre en raison de leurs poids et modules à des *Aes* 4 de la fin du IV^e s. (ou éventuellement à des imitations radiées de la fin du III^e s.), tandis que les quatre autres, légèrement plus lourdes (entre *c.* 1,90 et 3 g), peuvent être rattachées à du numéraire produit durant le IV^e s. (*nummi* des années 330, *Aes* 3).

3.1.3. PÉRIODE 3 (CIRCULATION ET ACTIVITÉS DE PART ET D'AUTRE DU REMPART)

INTRA-MVROS

Les monnaies nos 18 et 20, dont le poids est de *c.* 1,5 et 2 g, peuvent correspondre à du numéraire frappé durant l'ensemble du IV^e s. à compter des années 330. En tenant compte de la perte de masse due à la corrosion, il peut s'agir de *nummi* légers des années 336-348 taillés au 1/192^e de livre ou d'*Aes* 4 plus tardifs (cat. n° 18), ou de monnaies de la deuxième moitié du IV^e s. (*Aes* 3 léger d'époque valentiniennienne pour la pièce n° 20). La prudence doit être de mise et seule la confrontation avec les datations proposées par les céramologues peut permettre de préciser la chronologie au cas par cas.

EXTRA-MVROS

La monnaie, d'un poids de 4 g, peut correspondre à une pièce usée originellement taillée au 1/72^e de la livre (poids théorique : 4,5 g). Avec la prudence de rigueur, on peut identifier cette pièce comme étant un *nummus* constantinien

N°	Inventaire	Secteur	US	Poids	Diamètre	Hypothèse de datation
17	10-2021-1	3	3025	5,01	19,37	Haut-Empire ?

Période 1, phase 1 (nécropole).

N°	Inventaire	Secteur	US	Poids	Diamètre	Hypothèse de datation
21	10-2022-4	2B	2075	1,16	13,19	– imitation radiée fin du III ^e s. ? – Aes 4 fin du IV ^e s. ?

Période 2, phase 1 (construction du rempart).

N°	Inventaire	Secteur	US	Poids	Diamètre	Hypothèse de datation
23	10-2022-6	4	4029	2,37	16,87	IV ^e s. ?

Période 2, phase 2 (comblement de la tour 1) 2A : interface.

N°	Inventaire	Secteur	US	Poids	Diamètre	Hypothèse de datation
3	10-2018-3	4	4006	2,99	18,52	IV ^e s. ?
10	10-2019-6	4	4003	2,44	17,91	IV ^e s. ?
11	10-2019-7	4	4003	2,61	15,52	IV ^e s. ?
12	10-2019-8	4	4003	1,03	13,50	– imitation radiée fin du III ^e s. ? – Aes 4 fin du IV ^e s. ?
13	10-2019-9	4	4003	1,87	15,96	IV ^e s. ?
14	10-2019-10	4	4003	2,07	15,26	IV ^e s. ?
15	10-2019-11	4	4003	0,79	12,02	– imitation radiée fin du III ^e s. ? – Aes 4 fin du IV ^e s. ?

Période 2, phase 2 (comblement de la tour 1) 2B : remblai.

N°	Inventaire	Secteur	US	Poids	Diamètre	Hypothèse de datation
18	10-2022-1	2B	2069	1,52	13,94	IV ^e s. ?
20	10-2022-3	2B	2070	1,98	15,06	IV ^e s. ?

Période 3 (circulation et activités de part et d'autre du rempart). *Intra-muros*.

N°	Inventaire	Secteur	US	Poids	Diamètre	Hypothèse de datation
22	10-2022-5	3	3033	4,02	18,05	IV ^e s. ?

Période 3 (circulation et activités de part et d'autre du rempart). *Extra-muros*.

N°	Inventaire	Secteur	US	Poids	Diamètre	Hypothèse de datation
8	10-2019-4	3	3007	2,89	21,67	IV ^e s. ?
9	10-2019-5	3	3007	2,40	18,79	IV ^e s. ?

Période 4 (fin de l'occupation antique). *Extra-muros*.

Tabl. 1 : Transect stratigraphique sur le rempart. Inventaire des monnaies (A. Hostein).

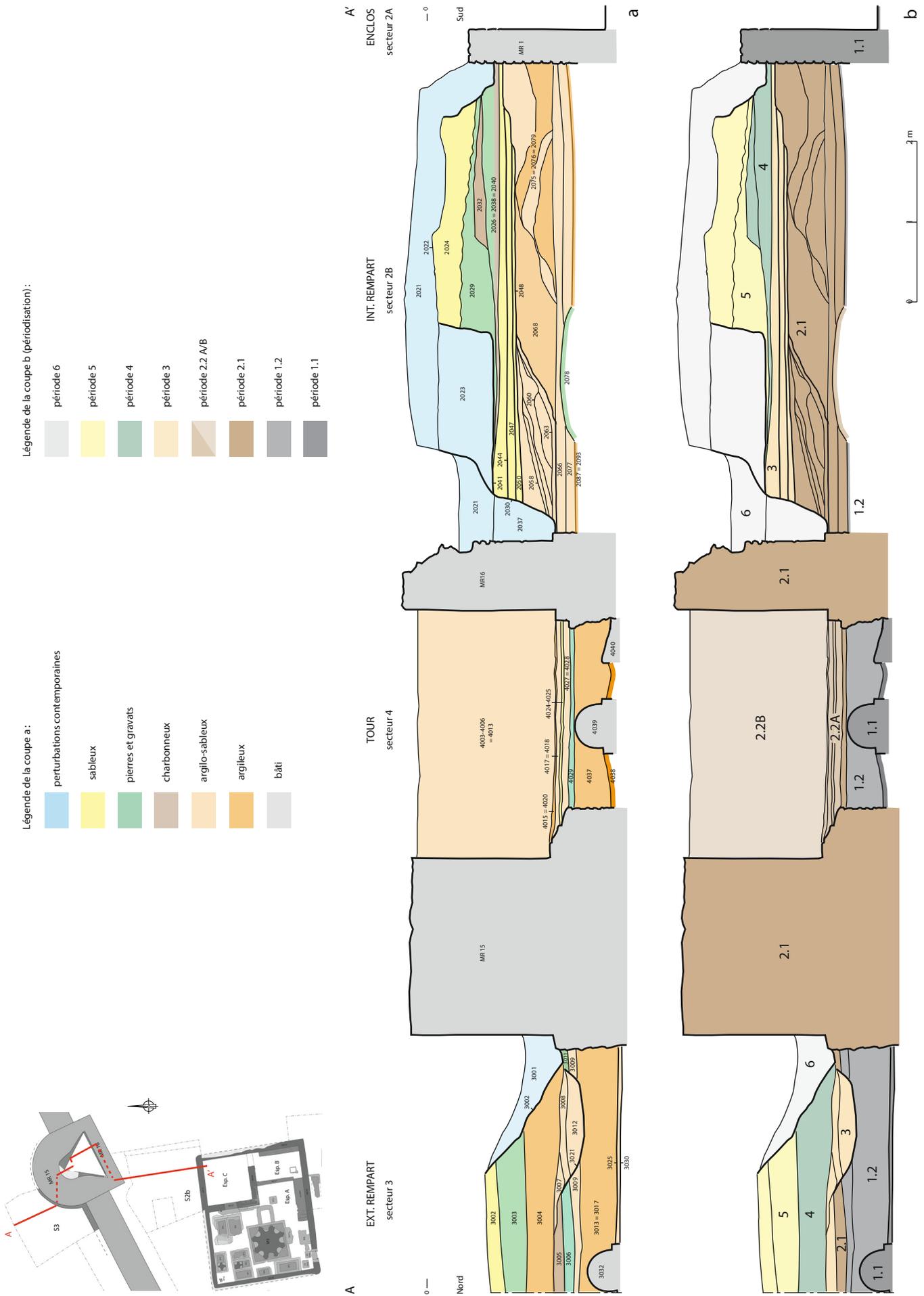


Fig. 22 : *Thaenae*. Coupe stratigraphique (secteurs 2B-3-4) : a) détaillée; b) périodisée.

des années 310-313 ou bien un *Aes* 2 léger frappé dans les années 350-360.

3.1.4. PÉRIODE 4 (FIN DE L'OCCUPATION ANTIQUE)

EXTRA-MVROS

Ces deux monnaies, très corrodées, peuvent éventuellement correspondre à du numéraire frappé au 1/120^e ou 1/132^e livre (poids théorique : 2,70 à 2,40 g), c'est-à-dire à des *nummi* des années 330-336 ou à des *Aes* 3 légers émis dans les années 350-360.

Compte tenu de l'état des pièces, on ne peut dater avec aucune d'entre elles avec précision la construction de l'enceinte de *Thaenae*, même si la production de ce numéraire date principalement de la fin du III^e s. jusqu'au V^e s. Il faudrait disposer de nouvelles monnaies identifiables et bien datées dans des US associées aux niveaux de fondation de l'enceinte pour apporter des éclairages plus précis. Il convient donc de se contenter de propositions hypothétiques fondées en particulier sur les monnaies n^{os} 6 et 7 du catalogue. La n^o 21, rattachée à la période 2, phase 1 de construction du rempart, semble être une imitation radiée produite à la fin du III^e s., tout comme les pièces n^{os} 6 et 7 de la porte de *Tacape* (secteur 1) (voir *infra*, section 4). (AH, SBH)

3.2. LA CÉRAMIQUE

L'étude du mobilier céramique, en cours, apporte un certain nombre d'éléments de datation (tableaux 2A-C).

3.2.1. PÉRIODE 1 (NÉCROPOLE)

PHASE 1 : DEUXIÈME MOITIÉ OU FIN DU III^e S.

Au sein de ce mobilier, parfaitement en place sur les sols de la nécropole, la vaisselle sigillée africaine est uniquement représentée par la catégorie C, avec des formes classiques du milieu et de la deuxième moitié du III^e s., encore présentes au début du IV^e s.²² : Hayes 48, 49 (1) et 50A (2). Le n^o 2 était déposé au pied de la tombe 4039. La céramique culinaire, avec une variante tardive, à bord épaissi, de la coupe/couvercle Hayes 196 (3), pourrait inciter à choisir plutôt la partie basse (fin du III^e s.?) de cette fourchette chronologique²³. La lampe n^o 5, en céramique commune, semble inspirée du type *Atlante* I en sigillée africaine, également daté de la deuxième moitié du III^e s. et du tout début du IV^e s.²⁴. Ces vaisselles sont associées, comme souvent en milieu funéraire²⁵, à des amphores vinaires MRA 3 importées de la région d'Éphèse²⁶. Enfin, on notera la présence de deux vases en céramique commune (4 et US 3030) portant des

²² HAYES 1972, p. 67, 69 et 73.

²³ BONIFAY 2004, p. 227 : proche de l'exemplaire n^o 8, provenant de l'épave d'Héliopolis 1, datée de la fin du III^e s. ou du début du IV^e s.

²⁴ L. ANSELMINO dans *Atlante* I, 1981, p. 189.

²⁵ Ainsi à *Pupput* : BONIFAY *et alii* 2004, p. 22.

²⁶ BEZECZKY 2021, fig. 2, type Ephesus 2.

traces de chaux à l'intérieur, peut-être destinés à l'entretien des tombes à caisson (fig. 23).

Catalogue (fig. 23) :

1 : sigillée africaine C, plat Hayes 49, bord; pâte rouge fine, engobe rouge (Inv. 3027.2).

2 : sigillée africaine C, plat Hayes 50A, complet; pâte orange fine, engobe rouge orangé int./ext., usé (Inv. 4038.1).

3 : céramique culinaire africaine CB, coupe-couvercle Hayes 196, complète; pâte brun orangé, surface orangée (Inv. 3030.1).

4 : céramique commune africaine, bol, bord et fond (reconstitution graphique); pâte et surface oranges, épais dépôt de chaux à l'intérieur (Inv. 3025.1 = 3027.1).

5 : lampe africaine, proche du type *Atlante* I, graphiquement complète (11 fragments); pâte beige, engobe brun-rouge; anse forcée, bec noirci par l'utilisation (Inv. 3025.2).

PHASE 2 : FIN DU III^e S. (?)

Ce contexte ne présente aucune évolution par rapport au précédent. Le seul objet complet, un bol Hayes 44 en sigillée africaine C (1), datable du III^e s.²⁷, provient probablement du même contexte funéraire, charrié par la couche d'argile 3017 (fig. 23).

Catalogue (fig. 23) :

1 : sigillée africaine C, bol Hayes 44, variante Salomonson C10a, graphiquement complet; pâte rouge fine, engobe rouge (Inv. 3017.1).

3.2.2. PÉRIODE 2 (ÉDIFICATION DU REMPART)

PHASE 1 : PREMIER TIERS DU IV^e S. (?)

Dans les remblais de construction déposés du côté intérieur du rempart, on distingue une part importante d'éléments résiduels des II^e et III^e s. (amphore Africaine II D, parois fines, sigillée A, sigillée C), qui correspondent sans doute aux bouleversements de la nécropole de la période 1 lors de l'édification du mur. Le contexte 2073, mentionné ci-dessous pour mémoire, est bien significatif à cet égard, de même que la lampe complète n^o 9, datable de la seconde moitié du III^e s.²⁸ : prise dans de la chaux, elle paraît avoir été arrachée à une structure bâtie, peut-être funéraire. Cependant, dans la plupart des contextes, des éléments plus tardifs semblent pouvoir être considérés comme contemporains de la construction elle-même. On note tout d'abord l'apparition du type Hayes 58A en sigillée C/E (3-4) qui va demeurer omniprésent dans la suite de la stratigraphie. Ce type est daté des trois premiers quarts du IV^e s.²⁹. Il est associé à d'autres formes en sigillée C/E (5) et en sigillée dite « continentale » (6), de chronologie similaire ou plus ancienne. L'absence de formes de sigillées africaines plus tardives pourrait ainsi inviter à une datation précoce dans le IV^e s., peut-être pas postérieure au premier tiers du siècle. Le reste du mobilier paraît bien attribuable à la première

²⁷ HAYES 1972, p. 62.

²⁸ ENNABLI 1970-1973, p. 107-108, pl. XXIX-XXX.

²⁹ *Atlante* I 1981 p. 118.

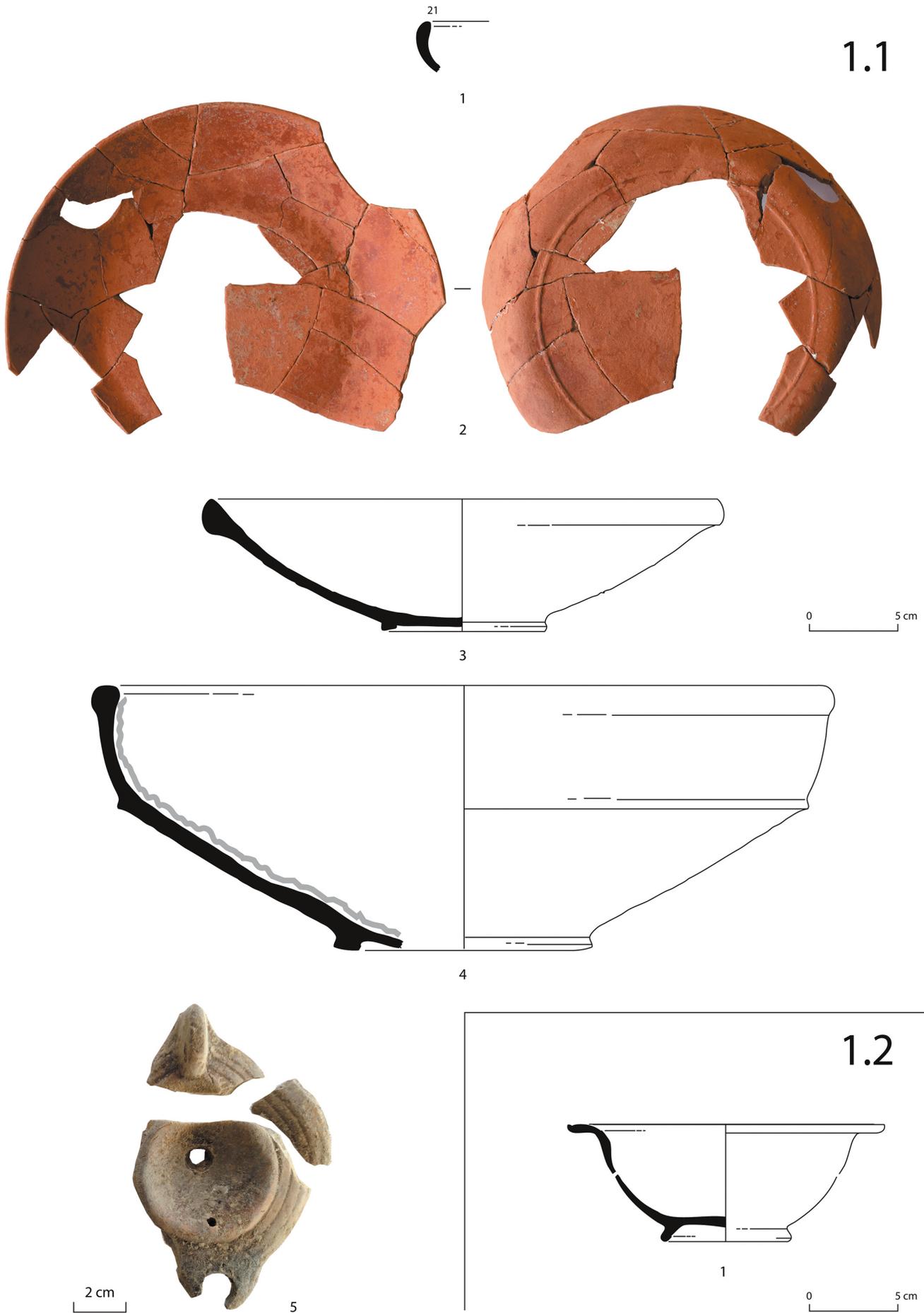


Fig. 23 : Transect stratigraphique sur le rempart. Céramiques. Période 1 (dessins et clichés R. Rêve, M. Bonifay).

US	Matériel	Datation (?)	Catalogue
3025	amphore orientale (MR 3); parois fines (indét.); culinaire africaine (H. 23); commune (bol avec traces de chaux); lampe africaine (proche du type <i>Atlante I</i>)	milieu – deuxième moitié III ^e s.	4 5
3026	sigillée africaine C (H. 48)	milieu III ^e s. – début IV ^e s.	-
3027	sigillée africaine C (H. 49); culinaire africaine (H. 23 et 183); commune (bol avec traces de chaux)	milieu – deuxième moitié III ^e s.	1
3028	amphore orientale (MR 3); culinaire africaine (H. 183 et 185); commune (indét.); modelée (indét.)	III ^e s.	-
3030	culinaire africaine CB (H. 196); commune africaine (mortier avec traces de chaux)	III ^e s.	3
4038	sigillée africaine C (H. 50A)	III ^e s.	2

Période 1, phase 1.

US	Matériel	Datation (?)	Catalogue
3017	amphore indét.; sigillée africaine C (H. 44, 50?); culinaire africaine B (H. 184); commune; lampe africaine indét.	milieu – deuxième moitié III ^e s.	1

Période 1, phase 2.

US	Matériel	Datation (?)	Catalogue
2054	amphore indét.; sigillée africaine C/E (H. 58A); sigillée africaine continentale (Stern I); commune (divers); modelée (indét.)	première moitié IV ^e s.	4 6
2056	amphore indét.; sigillée africaine A (H. 8A); culinaire africaine (marmite Sidi Jdidi 4 tardive); commune (divers)	première moitié IV ^e s.	8
2061	amphore africaine; sigillée africaine C/E (H. 58A); culinaire africaine (indét.); commune (indét.)	première moitié IV ^e s.	3
2063	amphore indét.; sigillée africaine C/E (H. 48B); commune (bol Bonifay 6 ou 7)	deuxième moitié III ^e – début IV ^e s.	5
2073	sigillée africaine C/E (H. 44); culinaire africaine B (H. 181 C/D); lampe africaine (Ennabli 15); lampe africaine (indét.)	deuxième moitié III ^e s. (résiduel?)	9
2077	amphore africaine (K. 25.1); sigillée africaine C (H. 58A); sigillée africaine C/E (H. 58A)	première moitié IV ^e s.	-
2085	amphore Africaine I; sigillée africaine C/E (H. 45, 58A); culinaire africaine B (H. 181 C/D); lampes africaine tardive (Deneauve VII/VIII et Deneauve XI B)	première moitié IV ^e s.	10
2087	amphore Africaine II; sigillée africaine C/E (H. 58A); culinaire africaine B (H. 181C/D); lampe africaine tard.	première moitié IV ^e s.	7
2090	amphore africaine (<i>Ostia</i> IV, 172; K. 25.1); sigillée africaine C (H. 44); sigillée africaine C/E (H. 58A)	première moitié IV ^e s.	2
2091	amphore orientale (Agora M235); sigillée africaine C/E (H. 58A)	première moitié IV ^e s.	1
2092	sigillée africaine C/E (H. 44, 45, 49, 58A)	première moitié IV ^e s.	-

Période 2, phase 1.

US	Matériel	Datation (?)	Catalogue
4028	amphore Africaine II, culinaire africaine (H. 196?), commune (divers), lampe africaine tardive (Deneauve VIII) (= US 4027)	IV ^e s.	1
4031	amphore orientale (MRA 3); amphore africaine (<i>Ostia</i> IV, 172; K. 25.1); sigillée africaine C/E; culinaire africaine (H. 181, 183); commune (divers); lampe en sigillée africaine (<i>Atlante</i> VI var.)	III ^e s. +	-

Période 2, phase 2A

Tabl. 2A : Transect stratigraphique sur le rempart. Assemblages de céramiques (R. Rêve, M. Bonifay). (en gras, les objets cités en catalogue)..

US	Matériel	Datation (?)	Catalogue
4003	amphore africaine I B; amphore africaine II B; amphore orientale Kapitän II; amphore sicilienne MRA 1; amphore italique (Forlimpopoli et Campanie); vernis noir punique; sigillée africaine A (H. 3); sigillée africaine A/D (H. 18, 28, 31, 32); sigillée africaine C (H.45, 50, 53A , 58A); sigillée africaine C/E (H. 45, 58A); sigillée africaine continentale (Stern XXI); culinaire africaine B (H. 23A, 23B, 181B, 181C, 182B, 182C, 184); culinaire africaine CB et CR (Sidi Jdidi 4, Marmite <i>Pupput</i> 1, H. 185, 196); culinaire orientale; commune africaine (divers); lampe africaine (Deneauve VIII); culinaire de Pantelleria (Baldassari 3 et 8); modelée; céramique architecturale	milieu – deuxième moitié IV ^e s.	1-5
4004	amphore africaine (K. 25.1); amphore orientale; amphore sicilienne; sigillée italique; sigillée africaine A/D (H. 32); sigillée africaine C (H. 50); sigillée africaine continentale; culinaire africaine B (H. 181C); culinaire africaine C/B (bouilloire, H. 183, 196); lampe africaine; commune (divers); culinaire de Pantelleria; divers (moule)	première moitié IV ^e s.	-
4005	amphore africaine; amphore orientale; amphore sicilienne; sigillée italique; sigillée africaine A (H. 6); sigillée africaine A/D; sigillée africaine C (H. 58A); sigillée africaine continentale; lampe africaine; culinaire africaine B (H. 23, 181, 182); culinaire africaine C/B (H. 183, 196, marmite <i>Pupput</i> 1); commune africaine (couverture <i>Sabratha</i> 104, bassin, cruche); céramique architecturale	première moitié IV ^e s.	-
4006	sigillée africaine A/D (H. 31); sigillée africaine C; culinaire africaine B (H. 181.1); culinaire africaine CB (H. 197); lampe africaine (Deneauve VII ou VIII); lampe en sigillée africaine <i>Atlante</i> VI à canal	III ^e s. +	-

Période 2, phase 2B.

US	Matériel	Datation (?)	Catalogue
2049	amphore (indét.); sigillée africaine A (H. 3, 21); sigillée africaine C/E (H. 58A); culinaire B (H. 23B, 181, 182); culinaire CB (H. 196, 197), commune (divers); modelée	IV ^e s. +	-

Période 3, *intra-muros*.

US	Matériel	Datation (?)	Catalogue
3033 3034 (T 3)	amphore orientale (MRA 3; LRA 1 ?); amphore africaine (<i>Ostia</i> IV, 172; K. 25.1); campanienne B; sigillée africaine A; sigillée africaine C/E (H. 45); sigillée africaine continentale (Stern I); culinaire africaine B (H. 181C/D , 181D); culinaire C/B (H. 196); commune africaine; lampe africaine (Deneauve VII)	deuxième moitié IV ^e s. – premier tiers V ^e s. ?	3, 6, 7, 8
3049	amphore sicilienne (MRA 1a.3); amphore orientale (MRA 3; LRA 4a); amphore africaine; sigillée africaine C (H. 52); sigillée africaine C/E; culinaire africaine B (H. 181D); commune orientale; commune africaine; culinaire de Pantelleria (Baldassari 1); lampe africaine tardive (Deneauve VII/VIII); divers (moule)	deuxième moitié IV ^e s. – premier tiers V ^e s. ?	1, 2, 9, 11
3052	amphore orientale (MRA 3); amphore Africaine II; sigillée africaine C (H. 50); sigillée africaine C/E (H. 50A/B, 58A); sigillée africaine continentale (Stern I); culinaire africaine B (H. 181, 182); culinaire africaine CB (H. 183 , 196); lampe africaine tardive (Deneauve VIII.4); céramique architecturale	deuxième moitié IV ^e s. – premier tiers V ^e s. ?	4, 5, 10, 12
3055 (T 4)	amphore africaine; sigillée africaine C (H. 44); sigillée africaine C/E; culinaire africaine B (H. 181 D); commune africaine	deuxième moitié IV ^e s. – premier tiers V ^e s. ?	-

Période 3, *extra-muros*.

Tabl. 2B : Transect stratigraphique sur le rempart. Assemblages de céramiques (R. Rêve, M. Bonifay)
(en gras, les objets cités en catalogue).

US	Matériel	Datation (?)	Catalogue
2040	sigillée africaine A/D (H. 32/33), C et E (H. 70); sigillée africaine D2 (Atelier X ?, H. 104 ?); culinaire africaine B (H. 181D)	v ^e s. ou vi ^e s.	1-4

Période 4, *intra-muros*.

US	Matériel	Datation (?)	Catalogue
3006	sigillée africaine A/D; sigillée africaine C/E; sigillée africaine continentale (Stern I)	iv ^e s. +	1
3007	sigillée africaine A/D, C et C/E; culinaire africaine B (H. 181 D)	deuxième moitié iv ^e s. – premier tiers v ^e s.	2

Période 4, *extra-muros*.

US	Matériel	Datation (?)	Catalogue
2029	amphore sicilienne; amphore orientale; amphore africaine; culinaire africaine B (H. 181, 184); culinaire africaine C; commune africaine	résiduel	-
3003	amphore orientale; amphore africaine; sigillée africaine C/E; culinaire africaine B (H. 181); culinaire africaine C/B (H. 183, bouilloire); commune africaine; céramique architecturale	résiduel	-

Période 5.

Tabl. 2C : Transect stratigraphique sur le rempart. Assemblages de céramiques (R. Rêve, M. Bonifay).

moitié du iv^e s. : céramique culinaire B Hayes 181 C/D (7)³⁰, culinaire africaine CR type Sidi Jdidi 4 (8)³¹, ou au iv^e s. en général : amphore orientale Agora M234 (1)³², originaire du Péloponnèse, amphore africaine Keay 25.1 (2), peut-être de production locale, lampe africaine tardive Deneauve IX B (10)³³ (fig. 24).

Catalogue (fig. 24) :

1 : amphore orientale, type Agora M235, bord; pâte beige compacte (Inv. 2091.2).

2 : amphore africaine, type Keay 25.1, bord; pâte brune, surface ext. grise, int. brune (2090.3).

3 : sigillée africaine C/E, plat Hayes 58A, bord et fond; pâte brun-rouge, engobe rouge mat int./ext. (Inv. 2061.1).

4 : sigillée africaine C/E, plat Hayes 58A, bord; pâte brun-rouge, engobe rouge mat int./ext. (Inv. 2054.2).

5 : sigillée africaine C/E, plat Hayes 48, bord; pâte brun-rouge, engobe rouge mat int./ext. (Inv. 2063.1).

6 : sigillée africaine « continentale », plat Stern Ia, bord; pâte beige orangé compacte, engobe rouge orangé brillant int./ext. (Inv. 2054.1).

7 : céramique culinaire africaine B, type Hayes 181C/D, bord; pâte orange, engobe orange lustré int., bande grise ext. (Inv. 2087.2)

8 : céramique culinaire africaine CR, marmite Sidi Jdidi 4, bord; pâte et surface brun-gris (Inv. 2056.1).

9 : lampe africaine type Ennabli 15, complète; disque pris dans un amas de chaux; pâte beige jaunâtre, sans engobe; anse forée (Inv. 2073.1).

10 : lampe africaine tardive, type Deneauve IX B; pâte beige, surface beige-gris (Inv. 2085.7).

PHASE 2A : PREMIÈRE MOITIÉ DU IV^e S. (INTÉRIEUR DE LA TOUR 1)

Le matériel recueilli parmi les dépôts de restes fauniques, qui constituent l'interface entre la construction de la tour 1 et le remblaiement de son noyau interne, est peu abondant. La lampe africaine tardive n° 1, dérivée du type Deneauve VIII, à anse pleine, mise au jour dans le dépôt le plus ancien, s'accorde parfaitement avec un contexte de la première moitié du iv^e s. (fig. 24).

Catalogue (fig. 24) :

1 : lampe africaine tardive, type Deneauve VIII; décor de festons sur le bandeau et Diane chasseresse à gauche sur le disque; pâte beige, traces d'engobe beige orangé; anse pleine, bec noirci par l'utilisation (Inv. 4027.1).

PHASE 2B : MILIEU – DEUXIÈME MOITIÉ DU IV^e S. (?)

Le remblai homogène de comblement de la tour 1 (la distinction des US 4003 à 4006 étant purement « technique ») a

³⁰ BONIFAY 2004, p. 214.

³¹ BONIFAY 2004, p. 239 : proche de l'exemplaire n° 5 (Nabeul, début du iv^e s.).

³² REYNOLDS 2021, p. 329-332, fig. 22, exemplaire d (Athènes, Agora, première moitié iv^e s.).

³³ BONIFAY 2004, p. 351.

livré un abondant mobilier. Ce matériel étant très fragmenté, il y a fort à parier que l'ensemble des tessons étaient déjà contenus dans la terre choisie pour colmater cet espace. Ces derniers comptent de nombreux résidus, les plus anciens constitués par des céramiques à vernis noir et des amphores d'Italie du Sud, mais on note également une bonne représentation de la sigillée africaine A/D de la première moitié du III^e s. (1). À première vue, le matériel le plus récent, associant des amphores de type Keay 25.1 et des sigillées africaines C/E de type Hayes 58A (3-5), ne se différencie pas de celui des remblais de construction de la phase 1. Cependant, un bord de sigillée africaine C3 de type Hayes 53A (2) pourrait apporter une date plus tardive : même si des variantes précoces de cette forme ont été récemment mises en évidence et datées du deuxième quart du IV^e s. sur des bases stylistiques³⁴, le n° 2, avec un décor plus classique, paraît difficilement antérieur aux décennies centrales du IV^e s.³⁵ (fig. 24). Cette chronologie relativement avancée dans le IV^e s. entre en conformité avec les critères très relatifs – mais intrinsèques – de datation apportés par les monnaies 10-11 et 13-14 (à confirmer avec de nouvelles découvertes ; voir *supra*).

Catalogue (fig. 24) :

1 : sigillée africaine A/D, plat Hayes 32, bord ; pâte orange, engobe orange mat, épais (Inv. 4003.63).

2 : sigillée africaine C3, bol Hayes 53A, bord ; décor d'applique fragmentaire : extrémité de la queue d'un lion (?)³⁶ ; pâte orange fine, engobe rouge orangé, mat (Inv. 4003.66).

3 : sigillée africaine C3, plat Hayes 58A, bord ; pâte beige orangé, engobe orange-rouge écaillé (Inv. 4003.37).

4 : sigillée africaine C/E, plat Hayes 58A, bord ; pâte beige orangé, engobe orange-rouge écaillé (Inv. 4003.67).

5 : sigillée africaine C/E, plat Hayes 58A, bord ; pâte beige orangé, engobe orange-rouge satiné (Inv. 4003.68).

3.2.3. PÉRIODE 3 (CIRCULATION ET ACTIVITÉS *INTRA-ET EXTRA-MVROS*)

INTRA-MVROS : IV^e s.

Le matériel recueilli sur les sols de circulation *intra-muros* de la période 3 est peu abondant. Le contexte 2049, pris en exemple ci-dessous, ne présente pas d'évolution notable par rapport au faciès de la période 2. La proportion de résidus reste importante et la forme Hayes 58A en sigillée C/E constitue toujours le principal élément de datation, ne permettant pas de dépasser le troisième quart du IV^e s.³⁷ (fig. 25).

EXTRA-MVROS : MILIEU DU IV^e S. – DÉBUT DU V^e S. ?

L'essentiel de l'activité de la période 3 se concentre hors les murs, en lien avec la fonction funéraire de cet espace.

³⁴ MACKENSEN 2019, p. 214, fig. 101-102 et p. 193, pl. 82, n° 172.

³⁵ HAYES 1972, p. 82 ; *Atlante* I 1981, p. 159 ; MACKENSEN 2019, p. 326, n° 184.

³⁶ Cf. MACKENSEN 2019, pl. 202, n° 184, a.

³⁷ *Atlante* I 1981, p. 118.

Le type Hayes 58A en sigillée africaine C/E (4-5) reste ici encore le principal fossile directeur pour une datation dans le IV^e s. ; il est associé à des productions des ateliers dits « continentaux », avec des variantes tardives du type Stern I (6), de même chronologie³⁸. Les variantes tardives C/D et D du plat Hayes 181 en sigillée culinaire B (7-9) indiquent clairement le milieu et la seconde moitié du IV^e s., voire même le début du V^e s.³⁹. Enfin, les lampes sont toutes du type africain tardif, à anse pleine et sans engobe, de type Deneauve VII et VIII.4 (11-12), caractéristiques du IV^e s. Au sein des amphores, on distingue tout d'abord celles utilisées pour l'aménagement des tombes 3 et 4, qui appartiennent au type Keay 25.1 (3), typique du IV^e s., avec une forte probabilité de production locale⁴⁰. Elles sont associées à des contenants vinaires d'importation méditerranéenne : amphore sicilienne, avec la variante 3 du type MRA1a (1), bien datée du IV^e s.⁴¹, et amphore orientale de Gaza, avec une variante précoce du type LRA 4a (2), dont la chronologie, principalement IV^e s., peut déborder sur les premières décennies du V^e s.⁴² (fig. 25).

Catalogue (fig. 25) :

1 : amphore sicilienne, type MRA 1a, var. 3, bord ; pâte orangée, surface beige (Inv. 3049.7).

2 : amphore orientale, type LRA 4a précoce, variante Majcherek 2, bord ; pâte et surface marron (Inv. 3049.6).

3 : amphore africaine, type Keay 25.1, fond ; pâte beige orangé, surface grise ; production de *Thaenae* probable (Inv. 3034.1).

4 : sigillée africaine C/E, type Hayes 58A, bord ; pâte orange, fine, engobe rouge orangé int./ext. (Inv. 3052.4).

5 : sigillée africaine C/E, type Hayes 58A, bord ; pâte brun orangé, fine, engobe rouge int./ext., surface brûlée (Inv. 3052.5).

6 : sigillée africaine continentale, type Stern I, bord ; pâte orange, engobe orange vif int./ext. (Inv. 3033.1).

7 : culinaire africaine B, type Hayes 181C/D, bord ; pâte orange, engobe orange lustré int., ext. gris (Inv. 3033.3).

8 : culinaire africaine B, type Hayes 181D, bord ; pâte orange, engobe orange lustré int., ext. brun (Inv. 3033.4).

9 : culinaire africaine B, type Hayes 181D, bord ; pâte orange, engobe orange lustré int., ext. brun (Inv. 3049.1).

10 : culinaire africaine CB, type Hayes 183, bord ; pâte beige orangé, surface beige orangé int., grise ext. (Inv. 3052.9).

11 : lampe africaine tardive, type Deneauve VII ou VIII, anse ; pâte beige ; anse pleine (Inv. 3049.4).

12 : lampe africaine tardive, type Deneauve VIII.4, bandeau ; pâte beige, surface grise (surcuit ?) (Inv. 3052.11).

³⁸ STERN 1968, tabl. V, type Id ; HAYES 1972, p. 303, fig. 58, a ; MUKAÏ *et alii* 2016, p. 181-182, fig. 21.

³⁹ BONIFAY 2004, p. 214.

⁴⁰ Voir note 13.

⁴¹ BONIFAY, CAPELLI *et alii* 2013, p. 115, fig. 25.

⁴² MAJCHEREK 1995, p. 166-168, fig. 5.1 (Alexandrie, contexte 375-400).



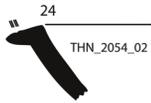
1

0 5 cm



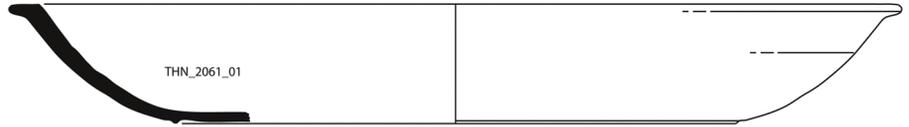
2

2.1



4

THN_2054_02



3

THN_2061_01



5

THN_2063_01



6

THN_2054_01



9

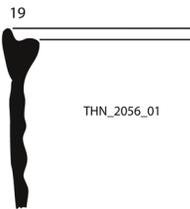
2 cm



10



7



8

THN_2056_01

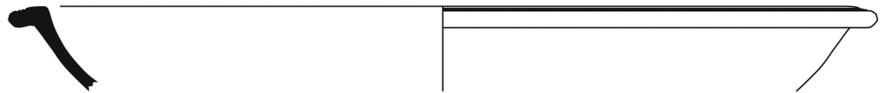
2.2A



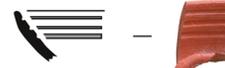
1

THN_4027_01

2 cm

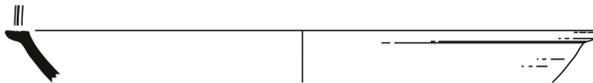


1



2

2.2B



3



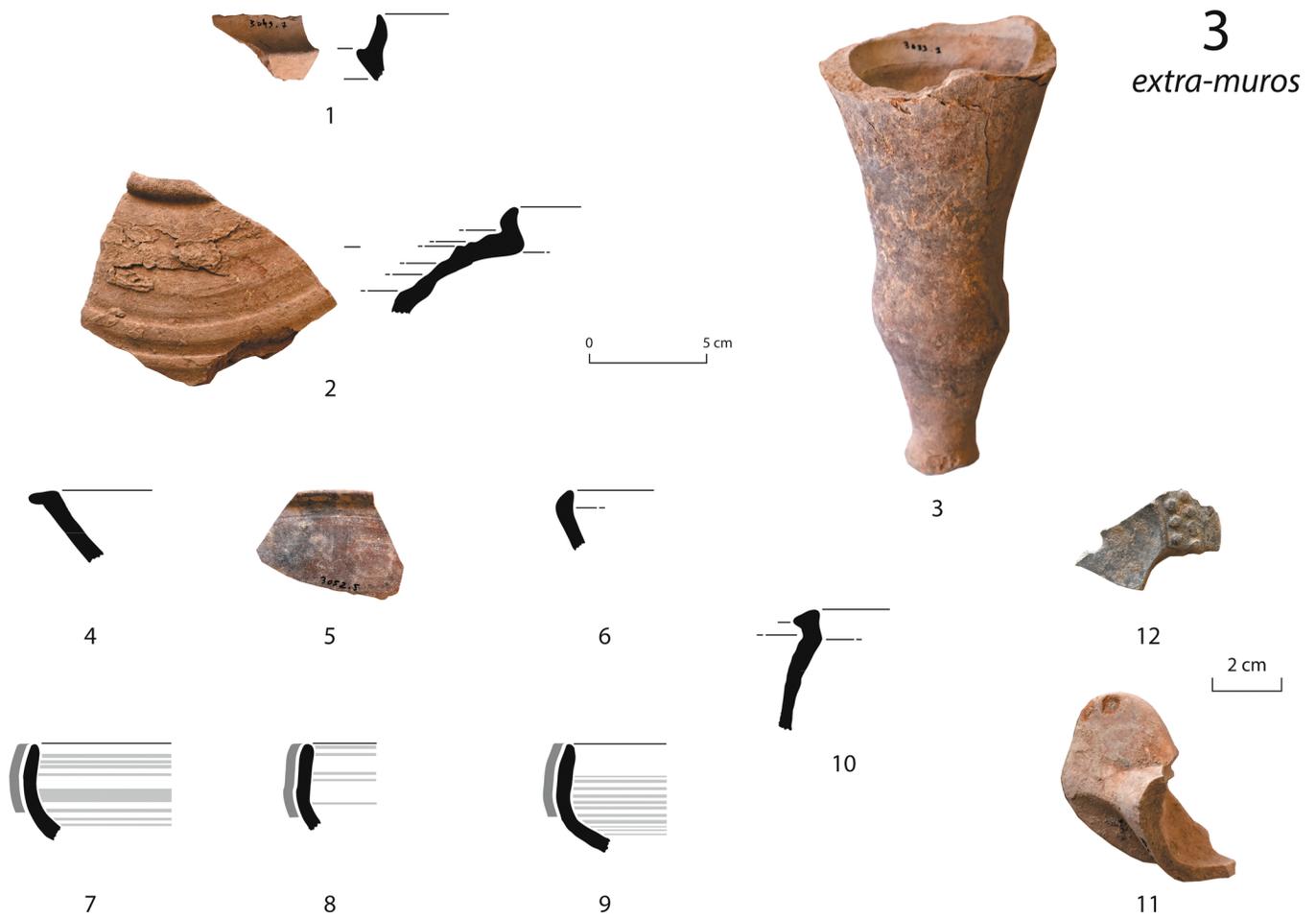
4

0 5 cm



5

Fig. 24 : Transect stratigraphique sur le rempart. Céramiques. Période 2 (dessins et clichés R. Rêve et M. Bonifay).



4
intra-muros

4
extra-muros

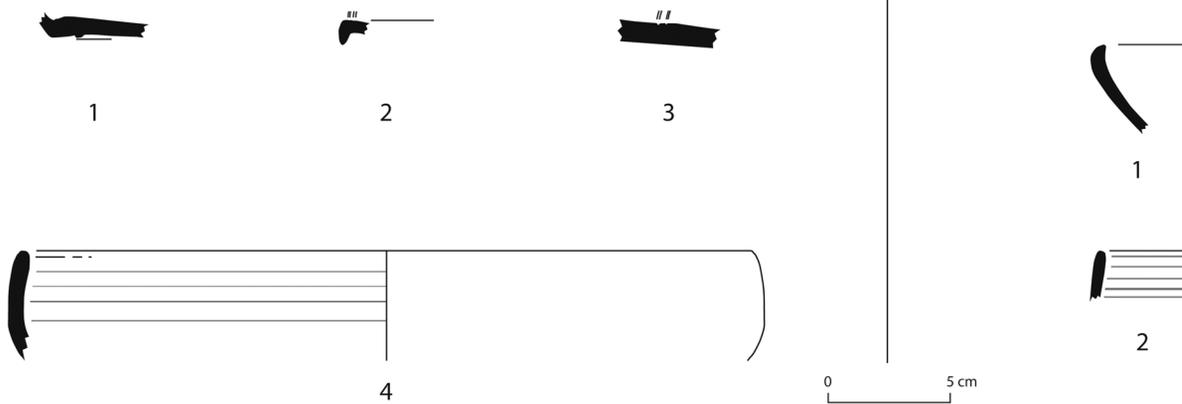


Fig. 25 : Transect stratigraphique sur le rempart. Céramiques. Périodes 3 et 4 (dessins et clichés R. Rève et M. Bonifay).

3.2.4. PÉRIODE 4 (FIN DE L'OCCUPATION)

La faible quantité de mobilier recueillie dans les ultimes niveaux de fréquentation ne facilite pas la datation de cette période 4.

INTRA-MVROS : *TERMINVS POST QVEM* DE LA PREMIÈRE MOITIÉ DU V^e S.

La couche charbonneuse 2040 a livré les tessons les plus tardifs de la stratigraphie. Aux côtés d'éléments clairement résiduels, comme le n° 1 (sigillée africaine A/D), on remarque ainsi un bord de sigillée africaine E Hayes 70 (2) de la première moitié du V^e s. et un bord de culinaire B Hayes 181D à paroi très haute (4), qui pourrait lui être contemporain. En revanche, l'attribution du n° 3 à la sigillée D2 et au type Hayes 104, qui permettrait de repousser la chronologie dans la première moitié du VI^e s., n'est pas sûre. On s'en tiendra donc, pour la fin de l'occupation dans ce secteur, à un *terminus post quem* de la première moitié du V^e s. (fig. 25).

Catalogue (fig. 25) :

1 : sigillée africaine A/D, type Hayes 32 ou 33, bord ; pâte et engobe orange (Inv. 2040.1).

2 : sigillée africaine E, type Hayes 70, bord ; pâte beige orangé, engobe rouge (Inv. 2040.2).

3 : sigillée africaine D2 (?), type Hayes 104 (?), fond ; pâte brun orangé, engobe rouge épais int. (Inv. 2040.3).

4 : culinaire africaine B, type Hayes 181D, bord ; pâte orange, engobe orange lustré int., ext. gris (Inv. 2040.4).

EXTRA MVROS : *TERMINVS POST QVEM* DE LA FIN DU IV^e S. – DÉBUT DU V^e S.

Le matériel recueilli *extra-muros*, encore plus pauvre que celui de la partie *intra-muros*, ne présente guère d'évolution par rapport à celui de la période précédente. Les deux éléments les plus tardifs : une forme Stern I en sigillée continentale (1) et une culinaire africaine B Hayes 181 D (2) peuvent dater tout aussi bien de la deuxième moitié du IV^e s. que du début du V^e s.

Catalogue (fig. 25) :

1 : sigillée africaine continentale, type Hayes 1972, fig. 58, a, bord ; pâte orange, engobe orange (Inv. 3006.1).

2 : culinaire africaine B, type Hayes 181 D, bord ; pâte orange, engobe rouge lustré int., ext. gris (Inv. 3007.1).

3.2.5. PÉRIODE 5 (DESTRUCTION DU REMPART)

Mentionné ici pour mémoire, le rare mobilier recueilli dans les couches de destruction du rempart n'est d'aucun secours pour dater ces dernières. Comme on le voit dans le tableau 2C, il s'agit uniquement de tessons résiduels des II^e-IV^e s.

(RR, TM, MB)

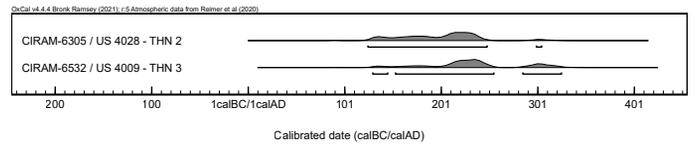
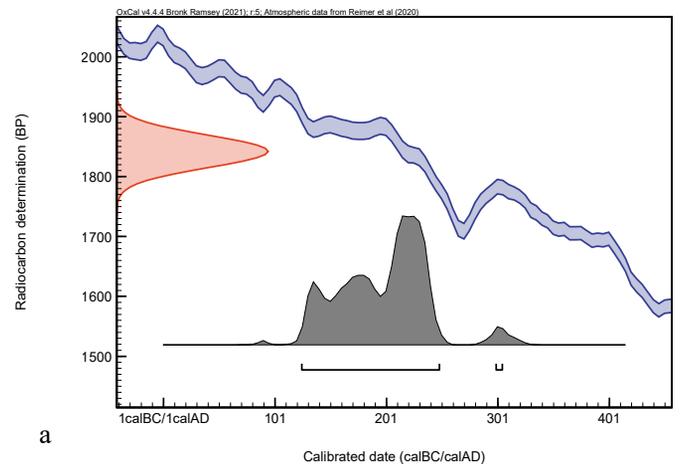
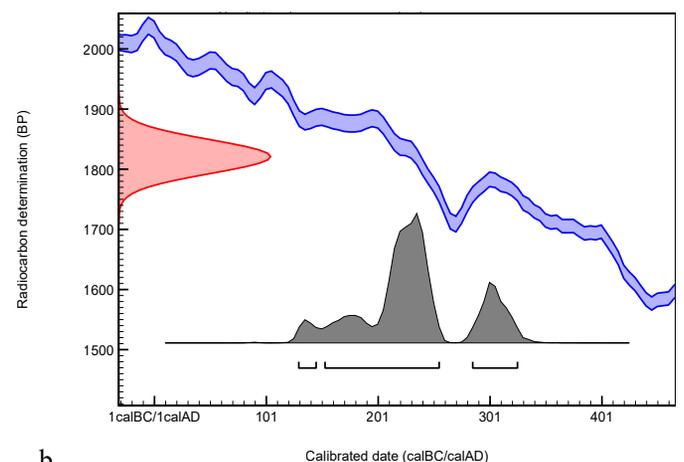


Fig. 26 : Datation radiocarbone. Échantillons THN 2 et 3. Représentation graphique de l'ensemble des distributions de probabilité des datations obtenues.



a



b

Fig. 27 : Datation radiocarbone. a) échantillon THN 2 ; b) échantillon THN 3. La mesure (en rouge), exprimée sous la forme d'une gaussienne, est interpolée avec la courbe de calibration bleue, dans le but de corriger l'âge conventionnel. On obtient alors une distribution à posteriori des résultats (en gris), divisée en un ou plusieurs intervalles. Chacun d'entre eux représente une partie de la distribution à deux sigmas. L'événement daté peut se retrouver dans n'importe quel intervalle.

3.3. DATATION RADIOCARBONE

Trois échantillons, un fragment d'os long (THN 1), un charbon de bois (THN 2) et une dent de cheval (THN 3), prélevés respectivement dans les US 4028 (THN 1 et 2) et 4009 (THN 3) de la période 2, phase 2A, au sein des amas de faune déposés à l'intérieur de la tour 1 vraisemblablement peu de temps après la construction de celle-ci, ont été soumis à des datations radiocarbone auprès du laboratoire

CIRAM⁴³. Seuls les échantillons THN 2 et 3⁴⁴ se sont révélés exploitables; ils fournissent des résultats similaires.

Les datations obtenues remontent à l'Antiquité et comportent deux intervalles chronologiques : le premier compris entre le deuxième quart du II^e s. et le milieu du III^e s. (124-248 et 130-255), le second au tout début du IV^e s. (299-304 et 285-325) (fig. 26 et 27a,b). Rappelons qu'en dépit des pourcentages de distribution de probabilités, aucun intervalle ne peut à priori être écarté. En l'occurrence, les indications fournies par les monnaies et la céramique seraient de nature à conforter la datation suggérée par le second intervalle, c'est-à-dire le début du IV^e s.

(PR, MB)

4. PORTE DE *TACAPE* (SECTEUR 1)

En vue d'étudier l'architecture de la porte de *Tacape* et l'évolution de la voie grâce à la fouille de ses niveaux de circulation, le sondage a été implanté transversalement dans l'ouverture de la porte, à l'emplacement de fouilles anciennes.

Ces dernières, menées en 1947-1948⁴⁵ puis en 1990⁴⁶, avaient permis de mettre au jour la base des deux tours qui flanquent la porte (voir *infra*, section 5.2), ainsi que deux blocs parallélépipédiques en calcaire coquillier utilisés dans le seuil. Redressés par les fouilleurs, l'un de ces blocs s'était révélé porteur d'une inscription. De fait, tous les deux faisaient partie, à l'origine, d'un même ensemble, la base d'une statue équestre dédiée à Aemilius Pudens, fils de Quintus (*AE*, 1949, 38). L'inscription rappelle la carrière de ce notable. Après avoir géré cinq centurionats légionnaires successifs, il est admis dans le *comitatus* de Commode puis obtient une charge municipale, le *duumvirat*. Le texte rappelle également qu'Aemilius Pudens est le frère du chevalier Aemilius Laetus, préfet du prétoire sous Commode⁴⁷. Cette inscription, originellement installée dans un espace public central, peut-être sur le forum de la ville, dont l'emplacement reste aujourd'hui inconnu, a été gravée sous le règne de Commode (180-192). Brisée en deux et retaillée, elle a été utilisée en remploi plusieurs décennies après son élévation, au moment de la mise en place du rempart.

À l'issue des deux campagnes de fouilles menées dans ce secteur en 2018 et 2019, il apparaît que les fouilleurs du XX^e s. ont, comme ailleurs à *Thaenae*, creusé de grandes tranchées pour suivre les murs du rempart de la ville (période 6). Ils ont également creusé une grande fosse (1026, comblée par 1025) au centre de la porte afin de relever et lire l'inscription gravée sur la base de la statue d'Aemilius Pudens. Il semble enfin que ces fouilles ont entamé les niveaux de circulation



Fig. 28 : *Thaenae*. Vue de la porte de *Tacape* (secteur 1) en cours de fouille (cliché A. Quevedo, 2018).

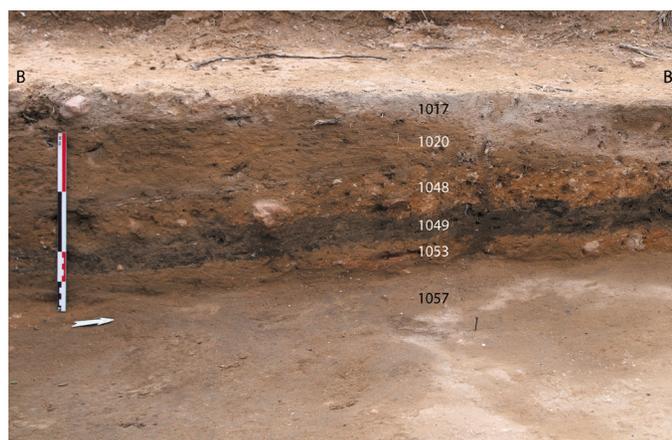


Fig. 29 : *Thaenae*. Passage de la porte de *Tacape* (secteur 1). Coupe stratigraphique ouest-est (cliché M. Mazzei, 2019).

de part et d'autre de cette fosse, plus profondément encore du côté est (intérieur des murs) que du côté ouest (fig. 28).

La stratigraphie se répartit schématiquement comme indiqué sur le tableau 3 et la fig. 29.

MONNAIES (tabl. 4)

Les deux monnaies de l'US 1048 forment un lot cohérent. Il s'agit de numéraires très légères, antoninien de Claude II (non officiel) et imitation radiée, produites dans les années 270-280 (?), dont la circulation a pu continuer jusqu'à l'époque tétrarchique (fig. 30).



Fig. 30 : *Thaenae*. Monnaie n° 7 : antoninien de l'empereur Claude II? [14,64 mm, 2,18 g], officiel ou imité (émission du vivant du prince ou posthume au type du Divo Claudio?) (cliché S. Ben Hmouda).

⁴³ CIRAM, Technopole Bordeaux-Montesquieu. <https://www.ciram-lab.com>.

⁴⁴ Les protéines de collagène du prélèvement THN 3 n'étant pas suffisamment bien conservées pour permettre une datation fiable, c'est la fraction minérale (bio-apatite) de l'os qui a été datée.

⁴⁵ PICARD 1946-1949, p. 305-306.

⁴⁶ Sous la direction de Mme Nabih Jedd (INP).

⁴⁷ MOKNI 2022.

Côté ouest (<i>extra-muros</i>)	Côté est (<i>intra-muros</i>)	Description	Éléments de datation
1020	-	sol de circulation couche grise très compacte en surface, traces d'ornières (?)	sigillée africaine C3 (?) (H. 50A/B)
1048	-	niveau de construction du rempart ? couche de mortier et de pierres beige- orangé, très compacte en surface	sigillée africaine C/E (H. 48, 45) monnaies n ^{os} 6 et 7
1049	-	sol de circulation couche noire compacte en surface	sigillée A/D (H. 32/33)
1053	1033	remblai couche beige-orangé	amphore orientale MR 3
1057	1050	remblai couche argileuse brun foncé	sigillée africaine A (H. 27), A/D (H. 31, 32/33), C2 (H. 44, 45B), culinaire B (H. 181C)
1058	1054	sol de circulation surface de mortier très compacte (traces d'ornières ?)	(non fouillé) sur le sol : monnaie n ^o 16

Tabl. 3 : Porte de *Tacape*. Stratigraphie de la voie et indices chronologiques (M. Mazzei).

N ^o	Inventaire	Secteur	US	Poids	Diamètre	Hypothèse de datation
6	10-2019-2	1	1048	1,71	12,15	imitation radiée ?
7	10-2019-3	1	1048	2,18	14,54	antoninien de Claude II
16	10-2019-12	1	1058	11,11	22,00	Haut-Empire ?

Tabl. 4 : Porte de *Tacape*. Inventaire des monnaies (A. Hostein).

Seule monnaie de bronze épaisse et lourde découverte sur le site, cette pièce peut éventuellement être identifiée comme un as frappé sous le Haut-Empire.

Il est très difficile dans ce secteur de déterminer le niveau de fondation du rempart car les fouilles anciennes ont généralement rompu les connexions stratigraphiques avec les murs. Un lambeau de contact des sédiments avec la tour sud de la porte semble toutefois indiquer que le sol 1048 est antérieur (ou concomitant) à la construction du rempart. De fait l'US 1048 présente certaines analogies de composition et de couleur avec la couche de pierres et de gravats, de couleur orangée, qui a été interprétée comme précédant immédiatement la construction du rempart dans les secteurs 2-3-4 (3006 = 3011 ; 4029 ; 2078). Dans ce cas, 1020 pourrait être le premier sol contemporain de la porte.

Les monnaies et le matériel céramique recueillis pourraient confirmer ces données de chronologie relative. Tandis qu'il est difficile de faire dépasser la deuxième moitié du III^e s. aux deux sols les plus anciens (1058 = 1054 et 1049) (fig. 31), les deux sols les plus récents (1048 et 1020) peuvent être situés à la transition des III^e et IV^e s. On notera toutefois l'absence du type Hayes 58 en sigillée C/E qui constitue le marqueur des niveaux de construction du rempart dans les secteurs 2B-3-4. (MMz, SM, AQ, MS)



Fig. 31 : *Thaenae*. Porte de *Tacape* (Secteur 1). Sol 1058 (cliché M. Mazzei, 2019).

5. SYNTHÈSE

5.1. INTERPRÉTATION GÉNÉRALE

La stratigraphie des secteurs 2B, 3 et 4 et les observations réalisées dans le secteur 1 de la porte de *Tacape* mettent en évidence un certain nombre d'événements qu'il est intéressant de chercher à contextualiser en tenant compte des maigres connaissances disponibles sur le site de *Thaenae*.

ESPACE FUNÉRAIRE ANTÉRIEUR À LA CONSTRUCTION DU REMPART

La fenêtre ouverte à l'extérieur du rempart et à l'intérieur de la tour 1 (secteurs 3 et 4) sur la nécropole septentrionale de *Thaenae*, première fouille stratigraphique dans un secteur exploré jadis avec les méthodes et les connaissances de l'époque⁴⁸, semble indiquer que ces espaces funéraires sont encore fréquentés dans la seconde moitié du III^e s. Cette chronologie tranche sur la datation des objets retrouvés dans les fouilles du début et milieu du XX^e s., qui ne paraissent guère dépasser le premier tiers du III^e s.⁴⁹. De même, la reprise de l'étude de l'enclos funéraire tend à prouver que cet espace est déjà partiellement abandonné au milieu du III^e s. Cette datation ressort des éléments céramiques (céramique culinaire A Hayes 197 et B Hayes 181 B/C) mis au jour dans le comblement de la citerne de l'espace B du secteur 2A. De même, le dépotoir découvert dans le secteur 2C (fig. 2) qui s'appuie sur le mur sud de l'enclos en oblitérant les espaces funéraires extérieurs, a livré un abondant mobilier du milieu du III^e s. (amphore Africaine II A, sigillée africaine A/D Hayes 18 et 27/31, culinaire A Hayes 197, lampe Deneauve VIII.1). Il y a là un décalage chronologique que les recherches futures devront s'employer à expliquer, infirmer ou confirmer.

COLMATAGE DE LA NÉCROPOLE

Un des apports majeurs de la fouille du secteur 3 est la mise en évidence du colmatage de la nécropole par une couche compacte de limon argileux d'apport vraisemblablement naturel. Le dépôt soudain (?) de cette couche à la fin du III^e s. ou au début du IV^e s. explique probablement l'exceptionnel état de conservation de cet espace funéraire, tel qu'on peut le voir actuellement dans les secteurs 3 et 4 et tel qu'il apparaissait au début du XX^e s. sur les cartes postales de la nécropole septentrionale de *Thaenae*⁵⁰. Les coupes de terrain visibles sur ces vues anciennes semblent en effet montrer la même nature de sédiment, compact et craquelé⁵¹. Une première expertise géomorphologique (voir *supra*, 2.2, période 1.2, et note 16) ne contredit pas l'hypothèse de travail d'une coulée de boue procédant de la crue soudaine de l'oued Agareb débouchant au nord-est de la ville. Cette hypothèse mériterait cependant d'être vérifiée par des études géomorphologiques plus précises et si possible datée au radiocarbone.

CONSTRUCTION DU REMPART URBAIN

Le croisement des données stratigraphiques, numismatiques, céramologiques et archéométriques réunies au cours des quatre brèves campagnes menées entre 2017 et 2022 permet, avec beaucoup de prudence, de proposer un *terminus post quem* pour la construction du rempart de

⁴⁸ BARRIER, BENSON 1908; FORTIER, MALAHAR 1910.

⁴⁹ VOIR DE LARMINAT *et alii* 2023 sur le « mausolée Fendri » et FOY, ZAIBI 2023 sur les verres du musée de Sfax.

⁵⁰ JEDDI 2009. Voir dans DE LARMINAT *et alii* 2023, p. 194, fig. 1.

⁵¹ BARRIER, BENSON 1908, pl. VI, 1; FORTIER, MALAHAR 1910, pl. XXI; JEDDI 2009, p. 114, carte n° 117.

Thaenae dans la première moitié du IV^e s. En cherchant à préciser cette date, on peut vraisemblablement exclure la fin du III^e s. car le faciès céramique caractéristique du IV^e s. est déjà bien installé dans les niveaux immédiatement antérieurs à la construction. En revanche, il est peu probable qu'il faille repousser la datation dans les décennies centrales du siècle, cette chronologie tardive pouvant être réservée au seul comblement de la tour 1, qui, d'après la stratigraphie, semble intervenir dans un second temps. Dans l'état actuel des recherches, nous proposons de situer le début de l'édification du rempart de *Thaenae* à la charnière du premier et du deuxième quart du IV^e s., sans qu'il soit possible d'exclure que sa construction se soit poursuivie sur plusieurs décennies (ce que pourraient indiquer les deux temps de la stratigraphie de la tour 1) ou même qu'elle n'ait pas été totalement achevée. Nous revenons plus bas sur les raisons qui ont pu motiver la mise en œuvre de cet ambitieux projet architectural.

LA VOIE

Dans l'état actuel des recherches, nous restons mal renseignés sur la voie est-ouest qui emprunte la porte de *Tacape*, alors même que son tracé est bien visible sur les photographies comme sur le terrain, sans doute en raison de dégagements anciens qui n'ont cependant laissé aucune trace dans les archives. Les fouilles menées depuis 2018 dans l'ouverture de la porte ont permis de retrouver des sols successifs de passage, sans revêtement autre qu'une surface caillouteuse, qui semblent tous, sauf le plus récent, antérieurs à la construction du rempart. La présence d'un seuil en pierre de taille (réutilisant l'inscription dédiée à Aemilius Pudens) pourrait toutefois laisser penser qu'un dallage a pu exister, tout au moins du côté interne. L'exploration de cette voie fait partie des objectifs d'une poursuite éventuelle des recherches dans ce secteur.

ESPACE FUNÉRAIRE POSTÉRIEUR À LA CONSTRUCTION DU REMPART

La fouille a mis en évidence la faible fréquentation des espaces *intra-muros* et le déplacement de la fonction funéraire des lieux à l'extérieur des murs. Toutefois, l'aspect de la nécropole change totalement, les tombes maçonnées à caisson étant désormais remplacées par de modestes sépultures en pleine terre, sans mobilier. Ces tombes tardives, difficiles à fouiller et peu spectaculaires, avaient été brièvement mentionnées dans un autre secteur lors de travaux antérieurs mais sans report sur des plans⁵². C'est donc un apport important des recherches actuelles de pouvoir les étudier avec plus de minutie.

ATELIERS D'AMPHORES

Un déplacement à l'extérieur des murs s'observe pareillement pour les activités artisanales. Les travaux de prospection des ateliers d'amphores menés en marge du programme de fouille⁵³ ont permis de confirmer que les ateliers englobés par le rempart cessent de fonctionner à la fin du III^e s. C'est le cas des tells 1 et 20

⁵² BARRIER, BENSON 1908, p. 27, 47. DE LARMINAT *et alii* 2023, période 2, p. 164.

⁵³ Voir note 13.



Fig. 32 : *Thaenae*. Secteur 1 : porte de *Tacape*, ortho-image (image L. Damelet, V. Dumas).

qui ne produisent pas d'amphores postérieures au type Africaine I B daté du III^e s. En revanche, les ateliers situés à l'extérieur du rempart au nord et au sud-ouest de la porte de *Tacape*, peut-être déjà actifs au III^e s. (type Africaine I B), poursuivent leur production au IV^e s. (type Keay 25.1).

FIN DE L'OCCUPATION ANTIQUE

Enfin, la datation des derniers niveaux d'occupation, qui ne semblent pas postérieurs à la première moitié du V^e s., n'est pas étonnante dans cette zone relativement périphérique mais elle confirme l'impression d'ensemble d'un déclin de la ville à partir de la fin du IV^e s. En effet, le matériel céramique présent en surface du site est principalement composé de sigillées africaines C/E et E, alors que les éléments plus tardifs sont extrêmement rares. Certes, la ville est toujours occupée durant les époques vandale et byzantine : près du phare ont peut-être été repérés les vestiges d'une basilique chrétienne⁵⁴ et la ville compte des évêques jusqu'au milieu du VII^e s.⁵⁵ Simon Bendall a publié en 1988 un dépôt de 77 pièces d'argent byzantines émises à Carthage entre Heraclius et Constantin IV⁵⁶. Ce trésor fragmentaire, composé d'environ 150 pièces (et certainement davantage), aurait été mis au jour et acheté dans des conditions obscures près de Thyna ou bien à Sfax même. Dans l'hypothèse où la provenance indiquée dans l'article serait exacte, ce dépôt confirmerait un maintien des activités économiques de la ville de *Thaenae* dans les dernières décennies de la domination byzantine. Mais à cette période, le principal pôle commercial semble s'être déplacé dans la cité voisine de *Iunci* dont le port est très actif aux V^e-VII^e s.⁵⁷ (NB, SdL, SM, MS, MB, RR)

⁵⁴ CARRÉE 1969, p. 70-71 ; BARATTE *et alii* 2014.

⁵⁵ MESNAGE 1912, p. 160-161.

⁵⁶ BENDALL 1988.

⁵⁷ Thèse de doctorat en cours par Héla Mabrouk, dans le cadre du programme tuniso-français Partenariat Hubert Curien-Utique

5.2. ESQUISSE DE L'ÉLEVATION DE LA PORTE DE *TACAPE*

La restitution tridimensionnelle du rempart est en cours de réalisation et elle a débuté par la porte de *Tacape*. Pour cela, il a fallu étudier la porte en plan (fig. 32) puis en élévation (fig. 33) pour parvenir à la représenter avec toutes ses caractéristiques, à bonne échelle, et percevoir les problèmes d'espace que poserait la mise au point de l'image définitive.

La première étape a ainsi été l'analyse du plan de la porte au niveau du sol (fig. 32). Il apparaît que les tours sont particulièrement étroites avec une largeur de 5-6 m. Chaque tour est pourvue d'une porte qui donne accès à une petite pièce (3,60 m de profondeur et de largeur maximale) dans laquelle on ne voit, à ce stade du dégagement, aucune trace d'escalier en maçonnerie. L'espace de ces pièces est donc réduit surtout si on imagine la présence d'un escalier en bois. Il pourrait cependant s'y tenir des gardes ou des contrôleurs. Une autre possibilité est un accès à la courtine par l'extérieur mais pour le moment, aucune trace d'escaliers n'a été observée. Au revers du mur de la tour sud, le décrochement de plus d'un mètre pourrait permettre l'installation d'un tel escalier mais il est peu vraisemblable qu'un dispositif extérieur comme celui-ci ait été en bois. En revanche il est certain qu'il fallait pouvoir monter facilement dans les tours et en toute sécurité. La structure le permettant ne devait gêner ni le passage de la porte ni la circulation au niveau de la courtine. On devait aussi sortir sur la terrasse sans gêner la circulation le long du crénelage. Le seul espace possible pour cet escalier paraît ainsi être au centre de la pièce et la

(PHC-Utique 41729XC / code CMCU : 19/G0403) : « Évolution du paysage urbain de *Thaenae* : rempart, espaces funéraires et ateliers d'amphores ».

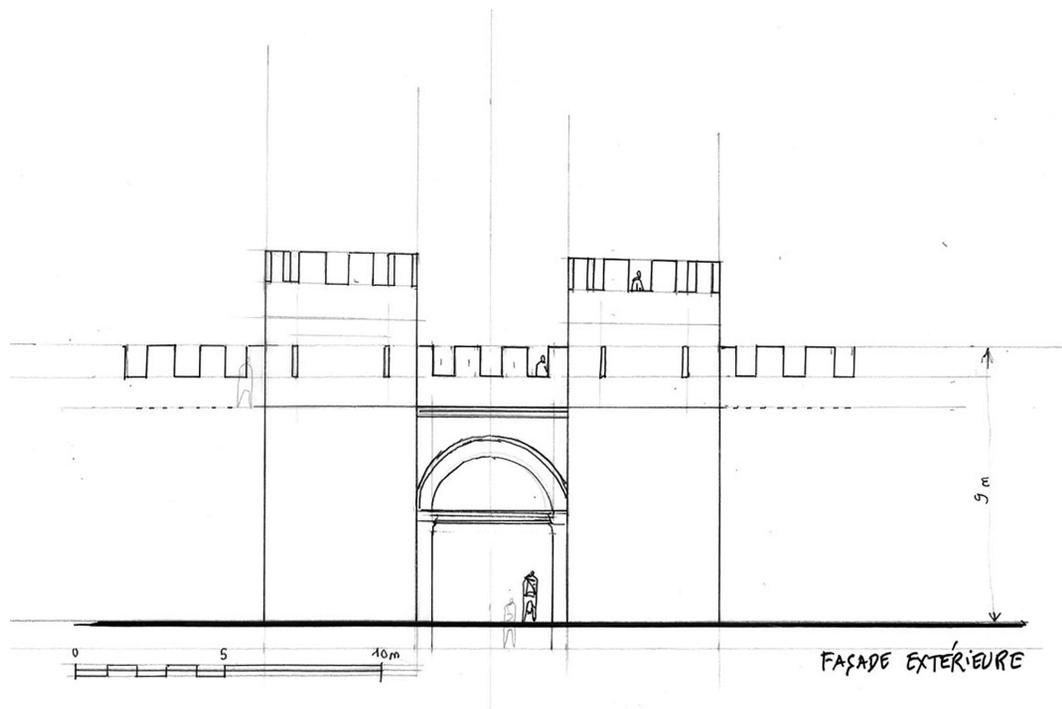


Fig. 33 : *Thaenae*. Étape de travail pour une proposition de restitution de l'élévation de la porte de *Tacape* (dessin J.-Cl. Golvin).

solution technique logique serait la conception d'un escalier à vis en bois.

La seconde étape est la restitution de l'élévation. La faible largeur des tours empêche de leur donner une trop grande hauteur. Il faudrait que celle de l'enceinte, au niveau de la courtine, ne dépasse pas 9 m (contre 10 m en général)⁵⁸ pour que les tours soient bien proportionnées. L'élévation proposée de 9 m crénelage inclus (fig. 33) donne un résultat satisfaisant : une porte avec arche et un passage large de 4 m. Les battants en bois sont très épais et le linteau est sans doute en bois car la largeur de l'ouverture est trop grande pour imaginer un linteau en pierre, sauf s'il était appareillé. L'imposte aurait été pourvue d'une grille. Les hauteurs ne sont pas suffisantes au-dessus du linteau pour imaginer une herse et son système de levage. La porte se refermerait donc par deux lourds battants avec sans doute une barre de sécurité en arrière. L'ensemble de ces réflexions permet de proposer une esquisse de la Porte de *Tacape* (fig. 34) qui ne demande qu'à évoluer à la suite des fouilles.

(JCG)

5.3. RÉFLEXIONS SUR LA FONCTION DU REMPART DE *THAENAE*

Les campagnes conduites depuis 2017 permettent désormais d'estimer que le chantier de construction de l'enceinte de *Thaenae* remonte à la première moitié du IV^e s.⁵⁹. Reste cependant à déterminer pourquoi ce vaste mur monumental a-t-il été construit. Deux hypothèses méritent d'être passées en revue.

La première, celle de l'insécurité liée aux incursions barbares, est la plus fréquemment avancée. Elle a été

soutenue en leur temps par A. Schulten et M. Fendri, mais sans arguments précis. Plus qu'une idée développée en lien avec le contexte géopolitique et militaire de l'Afrique de la fin du III^e et de la première moitié du IV^e s., la théorie des troubles associés aux attaques des Maures semble relever d'un schéma d'interprétations importé d'autres régions de l'Empire. Sur le plan historiographique, elle s'inscrit, avec des aménagements mineurs, dans la lignée des thèses défendues en 1907 par A. Blanchet⁶⁰, selon lesquelles les cités et les empereurs auraient fait construire à la hâte des enceintes réduites, souvent avec les *spolia* de monuments du Haut-Empire, pour se protéger des attaques des peuples extérieurs. Profondément ancré dans la littérature historique et archéologique, ce schéma daté du déclin urbain a été remis en cause en Gaule. Dans le contexte africain des années 300, il paraît difficile de l'appliquer au cas particulier de *Thaenae* pour les raisons qui suivent.

En premier lieu, l'hypothèse d'une enceinte destinée à se protéger de l'insécurité dans une ville africaine côtière située à la limite de la Byzacène et de la Zeugitane ne résiste pas au contexte des années 300-350. Même si des troubles sont bien attestés ailleurs en Maurétanie et en Numidie⁶¹, troubles ayant conduit à l'expédition militaire de Maximien Hercule en 298, la théorie de la migration des Maures au IV^e s. a été remise en cause par Y. Modéran avec de solides arguments⁶². L'historien a été suivi par d'autres chercheurs, comme Jean-Marie Lassère, qui écrivait dans son ultime ouvrage que « la pression sur le *limes* ne s'est guère accrue au IV^e s. »⁶³. La paix relative dans laquelle se trouvait l'Afrique à cette époque ne justifiait pas la construction

⁶⁰ BLANCHET 1907.

⁶¹ LAPORTE 2012, p. 108 ; REBUFFAT 2012, p. 29 et 34.

⁶² MODÉRAN 2003a, p. 131-208.

⁶³ LASSÈRE 2015, p. 535.

⁵⁸ À Ksar Lemsa, la citadelle est conservée sur toute sa hauteur qui est de 11 m (BELKHODJA 1968, fig. B).

⁵⁹ Pour les autres hypothèses, voir section 1.1.

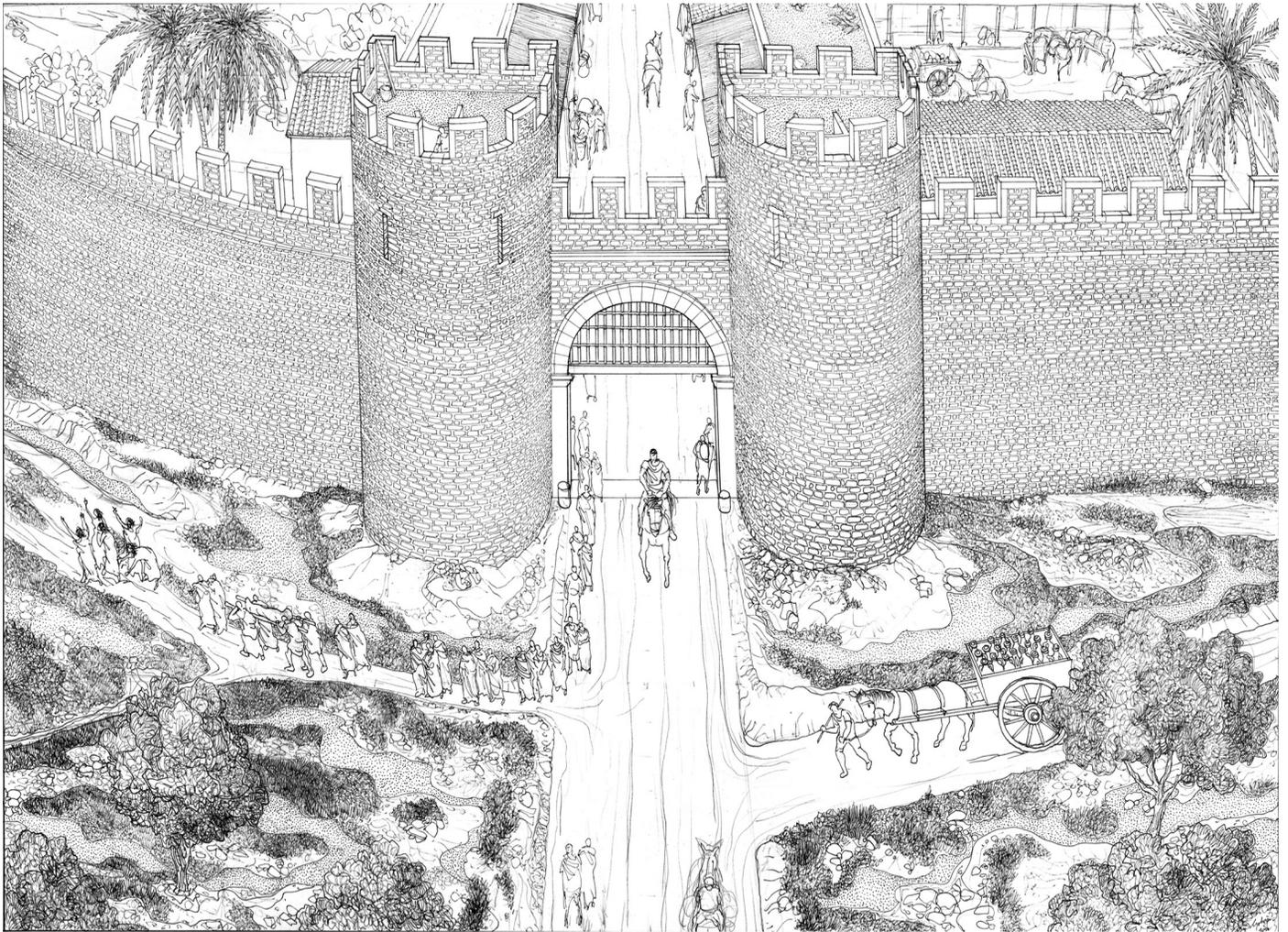


Fig. 34 : *Thaenae*. Esquisse de restitution de la porte de *Tacape* (J.-Cl. Golvin).

d'une vaste enceinte à *Thaenae*. Les fortins restaurés du Haut-Empire ou construits *ex nihilo* le long des routes stratégiques dans des régions plus exposées suffisaient⁶⁴. Surtout, *Thaenae* possède un trait atypique puisque la muraille, au lieu de resserrer la ville sur un espace réduit, l'étend au-delà de ses limites du Haut-Empire. Par ailleurs, pourquoi élever un mur défensif à *Thaenae* uniquement et pas dans les villes voisines – *Acholla*, *Bararus*, *Thysdrus*, etc. – où aucune enceinte du même type n'a jamais été construite ?

Le destin des villes africaines au III^e s. diffère fortement de celui des villes du reste de l'Occident. En Afrique en effet, malgré un ralentissement sensible des constructions publiques, la prospérité fut importante entre les années 240 et 290, ce en dépit de la pression fiscale, de la peste de Cyprien, ou encore des difficultés générales dans les domaines économiques ou monétaires. Les inscriptions lapidaires témoignent de cette situation atypique⁶⁵. L'hypothèse de l'insécurité ne tient pas non plus car les fondements mêmes de la théorie de A. Blanchet ont été réfutés par des travaux récents consacrés aux villes des Trois Gaules. Si

des enceintes défensives ont bel et bien été érigées dans ces provinces, aussi bien le long du *limes* qu'à l'intérieur du territoire impérial, leur construction s'est étalée sur plusieurs décennies et ne s'est pas réalisée dans la hâte. C'est ce qui ressort de dossiers aussi différents que ceux de Saintes, du Mans ou de Chalon-sur-Saône pour ne citer que ces exemples⁶⁶. De telles restaurations ou constructions *ex nihilo* de remparts ont fait l'objet de financements et de chantiers programmés par les autorités locales, avec l'accord du pouvoir impérial et de ses représentants⁶⁷.

Si l'hypothèse de l'insécurité liée aux barbares tombe, celle d'une défense déployée dans le cadre de guerres intestines n'est pas à exclure quand on examine avec attention les événements politiques des années 290-310. L'Afrique a pu être exposée (mais c'est peu probable) aux attaques de Domitius Domitianus et d'Achileus, usurpateurs en Égypte dans les années 297-298⁶⁸, alors même que Maximien se trouvait à Carthage après ses victoires contre des peuples maures et numides⁶⁹. C'est surtout au moment où la seconde

⁶⁴ Pour l'Afrique embrassée dans son intégralité sous le Haut-Empire, voir GUÉDON 2018, p. 99-136. Les fortifications du *limes* de la Numidie sont étudiées sur la longue durée par E. Fentress (1979 p. 83-123).

⁶⁵ DUPUIS 1992, p. 253-280.

⁶⁶ En ce sens, il convient de renvoyer à la lecture des nombreuses contributions et cas d'études pris en Gaule, Espagne, Bretagne etc. développés dans *Villes et fortifications 2019* et *Enceintes urbaines 2020*.

⁶⁷ HOSTEIN 2012, p. 141 et 219.

⁶⁸ BARNES 1982, p. 11-12; KIENAST 1996, p. 270.

⁶⁹ REBUFFAT 1992; HAMDOUNE 2010.

tétrarchie échoue, à la mort de Constance Chlore et lors de l'acclamation de Constantin le 25 juillet 306, que l'Afrique passe entre différentes mains. Celles de Maxence d'abord, populaire dans un premier temps car fils de l'empereur qui avait honoré Carthage de sa visite⁷⁰; puis celles de Domitius Alexander, vicaire révolté contre le précédent⁷¹; puis à nouveau celles de Maxence en 311-312, dans un contexte marqué par une cruelle répression politique; puis enfin dans celles de Constantin après la victoire du Pont Milvius le 28 octobre 312. Pendant toute la période, l'Afrique est une province frontalière au contact de la Cyrénaïque (et au-delà de l'Égypte), deux espaces contrôlés par Galère et Maximin Daïa jusqu'en 313, puis enfin par Licinius jusqu'en 324⁷². On ne peut donc pas exclure qu'un des ports les plus dynamiques du rivage de la Petite Syrte ait été fortifié, par précaution, sur décision de l'un des empereurs cités ci-dessus, afin de garantir un approvisionnement régulier de Rome en blé ou en huile, que ce commerce relève de l'annone ou du libre commerce.

Mais c'est plutôt vers une seconde direction qu'il convient de se tourner, celle d'une volonté de monumentalisation de l'espace urbain – même si aucune de ces hypothèses n'exclut l'autre. Elle s'inscrit dans une tradition remontant au Haut-Empire, associée au prestige du *ius moenium*, du droit de posséder un rempart, qui faisait la fierté des communautés de droit latin ou romain dès l'époque augustéenne⁷³. Ce prestige symbolique incarné dans une construction monumentale soulignait ainsi la grandeur de la cité, étalait sa prospérité aux yeux de tous, et montrait enfin dans la pierre la *dignitas* tirée de sa qualité de *municipium* ou de *colonia* – *Thaenae* bénéficie précisément de ce dernier statut. Cette *dignitas* passait également par l'étalage épigraphique des épithètes qui composaient la titulature coloniale et qui constituaient autant de rappels des relations étroites entretenues avec les gouvernants romains et les grands princes du passé⁷⁴. En Afrique, où la prospérité s'est maintenue plus qu'ailleurs et où les idéaux civiques traditionnels sont longtemps demeurés vivaces, la construction d'une enceinte à *Thaenae* ne doit donc pas étonner. S'agit-il pour autant d'une enceinte coloniale à proprement parler construite à une date aussi basse? Ne peut-on pas l'interpréter d'une autre manière en raison des motivations multiples à l'origine de son érection?

Ce type d'enceinte exigeait des efforts et des ressources que seule pouvait assumer une cité prospère dont les finances publiques étaient saines. On rappellera ici le poids économique de *Thaenae* dans les années 280-400, grand centre de regroupement des produits de l'intérieur (huile et surtout vin à partir du IV^e s.), prouvé par les arrivages de sigillées africaines C/E, E et continentales. Le port était

aussi très actif dans les importations méditerranéennes et son territoire abritait des ateliers d'amphores pour la commercialisation des produits africains. Cette prospérité, bien établie dans le dernier tiers du III^e s., ne cessa de croître après les troubles consécutifs à la révolte de Domitius Alexander entre 308 et 312.

Ensuite, la construction d'un imposant rempart impliquait l'intervention du pouvoir impérial, depuis l'échelon provincial jusqu'en haut lieu⁷⁵. Pour ces affaires, le prince était l'autorité suprême, la seule habilitée pour autoriser ou ordonner des chantiers de cette ampleur et par ailleurs très sensibles en raison des enjeux stratégiques et de sécurité intérieure qui leur étaient liés. Que l'enceinte ait été donnée, souhaitée ou ordonnée⁷⁶, peu importait. Le chantier impliquait au préalable d'intenses tractations, un audit des finances locales, une vérification de la solvabilité des élites chargées de prélever l'impôt, etc. En d'autres termes, le chantier s'inscrivait dans une longue et complexe procédure qui nécessitait des visites régulières de contrôle ainsi que l'intervention de différents acteurs à chaque étape : l'empereur, le gouverneur de la Byzacène, l'ordre des décurions, éventuellement des intercesseurs patrons de la cité (*patroni ciuitatis*) à l'image du sénateur Q. Aradius Valerius Proculus mentionné dans la fameuse table de patronat trouvée à Rome et qui révèle la titulature de la cité⁷⁷, des ingénieurs et architectes du génie détachés des légions locales, des entrepreneurs ou des artisans qualifiés (*artifices*).

Tant la qualité de l'ouvrage que sa remarquable homogénéité, tout, dans le dossier de construction des murailles de *Thaenae*, plaide pour une réalisation mûrie, planifiée et conduite sur plusieurs mois voire plusieurs années. Aussi, si la morphologie des murs, des tours et des portes de *Thaenae* ne correspond pas à celle des enceintes coloniales du début du Principat⁷⁸, doit-on exclure pour autant que l'autorisation d'ériger un tel ouvrage ne fût pas accordée en raison de ce statut, même à une date aussi tardive? Les privilèges associés aux titres civiques, bien qu'abolis à la fin du III^e s., demeuraient encore très vivants dans les esprits des gouvernants et administrés de la génération de Dioclétien et de Constantin⁷⁹. Il n'est guère possible de trancher en l'état du dossier. On peut néanmoins se demander si la morphologie particulière des portes et des tours ne livre pas un indice indirect d'une réalisation par des ingénieurs et soldats ayant déjà construit des ouvrages militaires du même genre dans les provinces ou le long des frontières méridionales de l'Empire⁸⁰. Le dossier reste ouvert.

⁷⁵ HOSTEIN 2012.

⁷⁶ REBUFFAT 2012, p. 26-27 et 29.

⁷⁷ *CIL* VI, 1685 = *ILMN*, 01, 45 = *ILS* 6111a = *AE* 2000, 136 = *AE* 2012, 1803 = *EDCS*-18100494. La table de patronat donne la titulature suivante : *Colonia Aelia Augusta Mercurialis Thaenitanorum*.

⁷⁸ VARÈNE 1992, p. 139-178; BARRIÈRE 2022.

⁷⁹ LEPELLEY 2001; HOSTEIN 2012, p. 379-419.

⁸⁰ Pour l'Afrique, lire en particulier FENTRESS 1979 p. 83-123 et LAPORTE 2012, et pour l'Égypte, parmi plusieurs exemples intéressants, MACKENSEN 2006 au sujet du fort tétrarchique de Nag al-Hagar fouillé depuis les années 1980.

Pour résumer, l'enceinte de *Thaenae* a été construite avec soin et de manière planifiée afin de satisfaire des exigences multiples et convergentes⁸¹, pouvant concerner aussi bien les habitants et les élites de la cité que le pouvoir impérial. Cette monumentalisation a valu pour distinction, assurément. Elle a aussi conféré à la cité un statut particulier de ville portuaire fortifiée. À titre d'hypothèse, s'il fallait chercher un moment idéal, la période la plus propice pour la construction d'une telle enceinte serait celle comprise entre les années 300 et 330. L'année 303 correspond d'abord à un moment important dans les redécoupages des frontières provinciales africaines, comme l'a montré Ginette Di Vita-Évrard⁸². Une autre source, la *Liste de Vérone* ou *Laterculus Veronensis*, liste des provinces rédigée autour de l'an 314 selon Constantin Zuckerman, montre l'état du nouveau maillage administratif à cette date⁸³ avec trois provinces réduites appelées Zeugitane, Byzacène et Tripolitaine pour celles situées dans le voisinage de *Thaenae*. Plus tard, dans les années 325-330, alors que la ville venait de passer un contrat de patronage avec un puissant sénateur⁸⁴, furent progressivement mises en place de nouvelles infrastructures administratives, qui jouèrent un rôle majeur dans l'Antiquité tardive : les Préfectures. Pourquoi évoquer ces découpages ? Pour la simple raison que *Thaenae* comme on le sait par

Strabon et Pline était une ancienne ville frontière et un seuil entre l'*Africa uetus* et l'*Africa noua*, deux territoires séparés en 146 av. J.-C. par la *Fossa regia*⁸⁵. L'enceinte construite au début du IV^e s., en plus des enjeux défensifs et statutaires invoqués *supra*, pouvait répondre aussi à d'autres préoccupations symboliques et pratiques, la ville constituant un centre administratif fortifié de premier plan, garant de la prospérité régionale, de la collecte de l'impôt et de la bonne administration de l'annone. Par ailleurs, on sait que dans les autres régions de l'Empire, le resserrement du territoire des provinces avait conduit à la création de cités et engendré de nouvelles hiérarchies urbaines, par élévation de communautés déjà existantes, par création *ex nihilo*, ou encore par démantèlement des *ciuitates* jugées trop vastes par le pouvoir central⁸⁶.

Ainsi et pour conclure, pour qui souhaite comprendre la situation atypique de *Thaenae*, le seul site urbain d'Afrique proconsulaire où est attestée dans le premier tiers du IV^e s. une création d'enceinte doublée d'une extension de son assiette urbaine, il convient de convoquer un faisceau de causes diverses et variées plutôt qu'une raison simple et unique.

(AH, SM, NB, MB, SdL)

⁸¹ Une partie du rempart a pu aussi servir à protéger la ville des inondations. L'enceinte aurait fait office en quelque sorte de barrage lors d'épisodes de crues. Deux arguments peuvent être avancés. Dans l'emprise fouillée du secteur 3, deux épisodes de crue ont été observés sans conteste dans la stratigraphie. Ils sont bien marqués dans le sol par des niveaux de limon vierge et homogène (voir *supra*). On peut ajouter en faveur de cette hypothèse que la forme rectiligne du rempart en limite est de la cité a pu servir à établir une assiette urbaine légèrement surélevée destinée à bloquer, canaliser et évacuer d'éventuelles montées des eaux provenant de l'oued voisin. Si cet enjeu de gestion des crues a pu entrer en compte dans la conception de ce tronçon du rempart, il faut reconnaître que ces problèmes ne suffisent cependant pas à justifier la construction d'un équipement monumental exceptionnel impliquant un chantier long et coûteux.

⁸² DI VITA-ÉVRARD 1985, p. 174-175 et p. 177, fig. 2.

⁸³ C. Zuckerman (2002), précisant des propositions de T.D. Barnes (1982, p. 201, 205 et 212).

⁸⁴ Voir *supra*, n. 76.

⁸⁵ STR. XVII, 3, 16 ; PLIN., *nat.*, V, 25.

⁸⁶ CHRISTOL 2010 ; LEPELLEY 2004.

BIBLIOGRAPHIE

- BARATTE FR. *et alii* 2014, BARATTE FR., BEJAOUI F., DUVAL N., BARRAHO S., GUI I., JACQUEST H., *Basiliques chrétiennes d'Afrique du Nord*, II. *Les monuments de la Tunisie*, Bordeaux (Ausonius Mémoires 38), p. 239-240.
- BARNES T.D. 1982, *The New Empire of Diocletian and Constantine*, Cambridge (Mass.).
- BARRIER Lt, BENSON Lt, 1908, « Fouilles à Thina (Tunisie) », *BCTH*, p. 22-58, pl. IV-VIII.
<https://archive.org/details/bulletinarchol1908franuoft/page/22/mode/lup>
- BARRIERÈ V. 2022, « Murs, portes et tours du rempart d'Augustodunum/Autun », dans M. FLÜCK (éd.), *Murs d'enceinte du Haut-Empire dans leur contexte urbanistique. Actes du colloque d'Avenches (20-21 avril 2018)*, Lausanne (Cahiers d'archéologie romande 189, Aventicum XXIV), p. 65-76.
- BELKHODJA K. 1968, « Ksar Lemsa », *Africa* II, p. 313-329.
https://www.inp2020.tn/periodiques/AFRICA_2_%20final.pdf
- BENDALL S. 1988, « Trouaille de monnaies d'argent byzantines de Thina, Tunisie », *BSFN* 43, p. 295-298.
- BESCHAOUCH A. 2002, « Sur l'histoire municipale d'Uchi Maius, ville africo-romaine à double communauté civique (note d'information) », *CRAI* 146, 4, p. 1197-1214.
https://www.persee.fr/doc/crai_0065-0536_2002_num_146_4_22513
- BEZECZYK † T. 2021, « Ephesus Wines », dans *Roman Amphora Contents* 2021, p. 377-388.
- BLANCHET A. 1907, *Les enceintes romaines de la Gaule. Étude sur l'origine d'un grand nombre de villes françaises*, Paris.
- BONIFAY M. *et alii* 2004 (avec la coll. de T. MUKAĪ, D. PIERI, J.-C. TRÉGLIA), « Observations préliminaires sur la céramique de la nécropole de Puppūt », dans A. BEN ABED, M. GRIESHEIMER (éd.), *La nécropole romaine de Puppūt*, Rome (CEFR 323), p. 21-58.
<https://www.academia.edu/4618334/070>
- BONIFAY M., CAPELLI C. *et alii* 2013, (avec la coll. de C. FRANCO, V. LEITCH, L. RICCARDI, P. BERNI MILLET), « Les Thermes du Levant à Leptis Magna : quatre contextes céramiques des III^e et IV^e siècles », *AntAfr* 49, p. 67-150.
https://www.persee.fr/doc/antaf_0066-4871_2013_num_49_1_1544
- CARRÉE A. 1969, *Thaenae, site archéologique de Tunisie*, mémoire inédit de 2^e année de 2^e cycle, Université de Provence.
- CHRISTOL M. 2010, « Création de cités et réorganisations provinciales en Gaule méridionale au début de l'Antiquité tardive », *CCGG* 21, p. 89-107.
https://www.persee.fr/doc/ccgg_1016-9008_2010_num_21_1_1715
- DENEAUVE J. 1969, *Lampes de Carthage*, Paris (CRAA Série Archéologie).
- DI VITA-ÉVRARD G. 1985, « L. Volusius Bassus Cerealis, légat du proconsul d'Afrique T. Claudius Aurelius Aristobulus, et la création de la province de Tripolitaine », dans *L'Africa Romana* II 1985, p. 149-177.
- DROST V. 2013, *Le monnayage de Maxence (306-312 apr. J.-C.)*, Zürich (Société suisse de Numismatique 3).
- DUPUIS X. 1992, « Constructions publiques et vie municipale en Afrique de 244 à 276 », *MÉFRA* 104, 1, p. 233-280.
https://www.persee.fr/doc/mefr_0223-5102_1992_num_104_1_1756
- Enceintes urbaines* 2012, J. LECLANT, F. DÉROCHE (éd.), *Enceintes urbaines, sites fortifiés, forteresses d'Afrique du Nord, Actes de la V^e journée d'études nord-africaines organisée par l'AIBL et la SEMPAM, Palais de l'Institut, 19 mars 2010*, Paris.
- Enceintes urbaines* 2020, J.-P. FOURDRIN (éd.), *Les enceintes urbaines de Novempopulanie entre Aquitaines et Hispanies : actes du colloque international, Pau, Université de Pau et des pays de l'Adour, 4-5 novembre 2011*, Pau (Archaïa 4).
- ENNABLI A. 1970-1973, « Lampes en terre cuite », dans A. ENNABLI, A. MAHOUBI, J.-W. SALOMONSON, *La nécropole romaine de Raqqada*, Tunis (Notes et Documents VIII 1-2), p. 83-143.
- ESPINASSE-LANGEAC (vicomte de L') 1892, « Quelques fouilles dans la nécropole de Thenae, près de Sfax », *BCTH*, p. 140-144.
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1194124w/f280.item>
- FENTRESS E.W.B. 1979, *Numidia and the Roman Army*, Oxford (BAR Int.S. 53).
- FÉVRIER P.-A. 1969, « Enceinte et colonie. De Nîmes à Vérone, Toulouse et Tipasa », *RStudLig* 35, p. 277-286.
- FORTIER E., MALAHAR E. 1910, « Les fouilles à Thina (Tunisie) exécutées en 1908-1909 », *BCTH*, p. 82-99, pl. XVIII-XXII.
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k2033386/f665.item>
- FOY D., ZAIBI O. 2023, « Les verres des nécropoles de Thaenae découverts aux XIX^e et XX^e siècles », dans *Thaenae* 2023, p. 237-256.
- GUÉDON S. 2018, *La frontière romaine de l'Afrique sous le Haut-Empire*, Madrid (Bibliothèque de la Casa de Velázquez 74).
<https://books.openedition.org/cvz/6537>
- GUÉRIN V. 1862, *Voyage archéologique dans la Régence de Tunis*, I, Paris.
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k104082s?rk=42918;4>
- HAMDOUNE C. 2010, « L'expédition de Maximien en Afrique », *AntAfr* 46-48, p. 185-199.
https://www.persee.fr/doc/antaf_0066-4871_2010_num_46_1_1536
- HAYES J.W. 1972, *Late Roman Pottery*, London.
- HOSTEIN A. 2012, *La cité et l'empereur. Les Éduens dans l'Empire romain d'après les Panégyriques latins*, Paris (Histoire ancienne et médiévale 117).
<https://books.openedition.org/psorbonne/9128>
- JEDDI N. 2009, « La cité antique de Thynea », dans S. SELLAMI (éd.), *Sfax à la carte*, Sfax 2009, p. 127-134.
- KEAY S.J. 1984, *Late Roman Amphorae in the Western Mediterranean, A Typology and Economic Study: The Catalan Evidence*, Oxford (BAR Int.S. 196).
- KIENAST D. 1996, *Römische Kaisertabelle. Grundzüge einer Römischen Kaiserchronologie*, Darmstadt².
- LAPORTE J.-P. 2012, « Remparts urbains et médiévaux de la Kabylie et de l'est du Titteri » dans *Enceintes urbaines* 2012, p. 105-172.
- LARMINAT S. DE *et alii* 2023, LARMINAT S. DE, MOKNI S., BELMABROUK N., AROUS OUSLATI S., BAILET P., BONIFAY M., BORSCHNEK D., CENZON-SALVAYRE C., DAMELET L., FOY D., HOSTEIN A., MATTERNE V., RÊVE R., ROSSETTI P., VAL A., ZAIBI O., « Archéologie funéraire à Thaenae (Thynea) : nouvelles données sur le mausolée Fendri », dans *Thaenae* 2023, p. 191-235.
- LASSÈRE J.-M. 2015, *Africa, quasi Roma 256 av. J.-C. – 711 apr. J.-C.*, Paris (Études d'Antiquités africaines).
https://www.persee.fr/doc/etaf_0768-2352_2015_mon_1_1
- LEPELLEY CL. 2001, « Le nivellement juridique du monde romain à partir du III^e siècle et la marginalisation des droits locaux », *MÉFRM* 113, p. 839-856.
https://www.persee.fr/doc/mefr_1123-9883_2001_num_113_2_9164
- LEPELLEY CL. 2004, « Une inscription d'Heraclea Sintica (Macédoine) récemment découverte, révélant un rescrit de l'empereur Galère restituant ses droits à la cité », *ZPE* 146, p. 221-236.
- MACKENSEN M. 2006, « The Late Roman Fort at Nag al-Hagar near

- Kom Ombo in the Province of Thebais (Upper Egypt) », *MDAI(K)* 62, p. 161-195.
<https://www.academia.edu/31448011>
- MACKENSEN M. 2019, *Relief- und stempelverzierte nordafrikanische Sigillata des späten 2. bis 6. Jahrhunderts. Römisches Tafelgeschirr der Sammlung K. Wilhelm*, Wiesbaden (Münchner Beiträge zur Provinzialrömischen Archäologie 8).
- MAJCHEREK G. 1995, « Gazan Amphorae: Typology Reconsidered », dans H. MEYZA, Y. MLYNARCZYK (éd.), *Hellenistic and Roman Pottery in the Eastern Mediterranean, Advances in Scientific Studies, Acts of the II Nieborów Pottery Workshop (Nieborów 1993)*, Warsaw, p. 163-170.
<https://www.academia.edu/35747417>
- MALINGUE G. 2018, *The Coinage of Domitius Alexander (308-310 AD)*, Bordeaux (Numismatica antiqua 9).
- MESNAGE J. 1912, *L'Afrique chrétienne. Évêchés et ruines antiques d'après les manuscrits de M^{gr} Toulotte et les découvertes archéologiques les plus récentes*, Paris.
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1096329.image>
- MODÉLAN Y. 2003a, *Les Maures et l'Afrique romaine (IV^e-VII^e siècles)*, Rome (BEFAR 314).
<https://books.openedition.org/efr/1395>
- MODÉLAN Y. 2003b, *L'Empire romain tardif (235-395 ap. J.-C.)*, Paris (L'Antiquité, une histoire).
- MOKNI S. 2022, « Q. Aemilius Laetus et Aemilius Pudens : la gloire d'une famille de *Thaenae* à la fin du II^e siècle apr. J.-C. », *Africa* 26, p. 143-170.
- MUKAI T. *et alii* 2016, MUKAI T., RÊVE R., BONIFAY M., AIBECHE Y., AMBROSI J.-P., BORGARD P., CAPELLI C., CHIARAMELLA Y., COPETTI A., DURAND C., FOY D., NASR M. et VERLINDEN F. 2016, « Étude de la collection Aubert-Buès d'antiquités africaines au musée de Gap : premiers résultats », *AntAfr* 52, p. 157-184.
<https://journals.openedition.org/antaf/500>
- PICARD G.-CH. 1946-1949, « Rapport sur l'activité du Service des Antiquités de la Tunisie du 1^{er} janvier au 30 avril 1947 », *BCTH*, p. 300-308.
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6421788s/f308.item>
- POINSSOT L. 1936, « Villes romaines », dans *Tunisie, atlas historique géographique économique touristique*, Paris, p. 29-38.
- REBUFFAT R. 1992, « Maximien en Afrique », *Klio* 74, p. 371-379.
- REBUFFAT R. 2012, « Qui va payer l'enceinte urbaine ? » dans *Enceintes urbaines* 2012, p. 25-74.
- REYNOLDS P. 2021, « The Oil Supply in the Roman East: Identifying Modes of Production, Containers and Contents in the Eastern Empire », dans *Roman Amphora Contents* 2021, p. 307-356.
<https://www.academia.edu/97283168>
- Roman Amphora Contents* 2021, D. BERNAL-CASASOLA, M. BONIFAY, A. PECCI, V. LEITCH (éd.), *Roman Amphora Contents: Reflecting on the Maritime Trade of Foodstuffs in Antiquity*, Oxford (Roman and Late Antique Mediterranean Pottery 15).
- SCHULTEN A. 1904, *L'Afrique romaine*, Paris.
- STERN E.M. 1968, « Note analytique sur des tessons de sigillée claire ramassés à Henchir es Srira et Sidi Aïch », *BABesch* 43, p. 146-154.
- Thaenae 2023, A. OTHMAN *et alii* (dir.), Dossier « Recherches tuniso-françaises à *Thaenae* (Thyna), 2017-2022 », *AntAfr* 59, p. 149-256.
- THIRION J. 1957, « Un ensemble thermal avec mosaïques à Thina (Tunisie) », *MEFRA* 69, 1, p. 207-245.
https://www.persee.fr/doc/mefr_0223-4874_1957_num_69_1_7417
- TISSOT CH. 1888, *Géographie comparée de la province romaine d'Afrique*, II, Paris (Exploration scientifique de la Tunisie).
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k57280422.texteImage>
- VARÈNE P. 1992, *L'enceinte gallo-romaine de Nîmes. Les murs et les tours*, Paris (50^e suppl. à *Gallia*).
- Villes et fortifications* 2019, J.-P. FOURDRIN, D. BAYARD (éd.), *Villes et fortifications de l'Antiquité tardive dans le nord de la Gaule*, Lille (*RdN* h.s., Coll. Art et Archéologie 26).
- ZUCKERMANN C. 2002, « Sur la liste de Vêrone et la province de Grande Arménie, la division de l'Empire et la date de création des diocèses », dans *Mélanges Gilbert Dagron* (=Travaux et mémoires du Centre de recherche d'histoire et civilisation de Byzance: Monographies, 14), Paris, p. 617-637.

